



Le Champ Dolent



Saint M'Hervé... première!

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 13

DÉCEMBRE 2001



SOMMAIRE

Le Mot du Maire1

Actualités municipales :

La nouvelle équipe municipale 2-3

Vie de la commune 4-5

Les chiffres 6-7-8

Réalisations de la commune 9-10

Sécurité11

Vie locale :

Notre école 12-13-14-15

Comité des fêtes 16-17

Bibliothèque 18-19

L'Euro à St M'Hervé20

Princeville 21-22-23-24

Le Mali 25-26

Vie associative :

Famille rurale... La Ruche27

Art Floral28

Fleurissement29

Tennis30

Football31

Volley-ball32

Gymnastique volontaire33

Boxe thaïlandaise33

Amicale des palets34

Les Amis des sentiers de H.V. 34-35

Association foncière de remembrement35

Club de l'amitié36

Union des anciens combattants 37-38

Informations en vrac :

Centre de première intervention des sapeurs pompiers de St M'Hervé39

Marine nationale40

Gendarmerie40

La C.C.B.V.41

Le SMICTOM 42-43-44

Ca vous intéresse ? 45-46-47

Les pièces jaunes48

Dépot légal en préfecture : décembre 89 - N° 931 - Rédaction et mise en page : mairie de St M'Hervé - Impression : imprimerie Courcoux - Vitre.

Un Heuro évènement !...

Les dernières élections ont vu une nouvelle équipe municipale prendre des responsabilités au niveau de la commune et de leur groupement !

Je la félicite pour son succès et la remercie vivement pour son implication dans la gestion de la vie locale dont chacun sait qu'elle est de plus en plus nécessaire, exaltante mais également complexe et exposée aux exigences des administrés.

Certains ont cependant pris la décision de passer le flambeau. Qu'ils soient remerciés de l'ouvrage accompli.

L'année qui s'achève a également vu le départ de notre secrétaire, ce qui n'est pas sans conséquence quant à la bonne administration de notre municipalité. Aussi, je salue l'arrivée de Michèle VILFEU, mais « Que dire de l'année 2002 » qui s'annonce être celle de tous les changements ?

Nous vivons les derniers jours du Franc. Dans quelques jours, le franc n'aura plus cours. Cet évènement de portée symbolique suscite aujourd'hui quelques inquiétudes. Force est de constater que si nous n'ignorons pas le changement majeur qui nous attend au 1er janvier 2002, beaucoup n'ont pas pris encore la mesure du changement.



€ Nous devons faire face simultanément à l'arrivée de l'Euro et à l'application des 35 heures. Ce qui ne sera pas sans poser de problèmes qu'il conviendra d'appréhender et résoudre sans retard.

L'année 2002 verra également de nouvelles élections nationale et départementale qui modifieront sans nul doute le paysage politique, aussi faudra-t-il préparer l'avenir.



Nous ne sommes pas propriétaire de nos villages ! Nous n'en sommes que les dépositaires provisoires. En fait, nous les empruntons à nos enfants. Aussi, devons nous construire et les rendre plus beaux.

Il nous appartient cependant de porter des projets ambitieux en refusant la désertification, en améliorant notre cadre de vie tout en préservant les valeurs essentielles...

Face aux évènements tragiques de cette fin d'année, aux guerres et à la folie de l'homme, comment ne pas mettre en avant le message d'amour que Caroline n'a cessé de transmettre.

Un message d'amour, de bonheur et de paix que j'adresse également à chacun d'entre-vous et vos familles.



B. BEAUDOUIN.

<i>L'IDENTITE</i>	<i>L'Activité professionnelle</i>	<i>Les projets et passe-temps</i>
	M. BEAUDOUIN Bernard 26.04.1955 Agent d'assurance 2 enfants	Je ne suis pas un grand bricoleur, mais j'ai de l'admiration pour les réalisations bien faites. En dehors de l'entreprise et de la Mairie, le vélo me redonne une bonne bouffée d'air.
	M. DERIENCOURT Jacques 16.07.1952 Comptable à la Caisse d'Epargne de Bretagne depuis 1974. 3 enfants.	Je pratique le football, le tennis, et la randonnée. Mes passe-temps sont le cinéma et le bricolage.
	M. MOREL Henri 14.03.1942 Agriculteur, 4 enfants.	J'aime la nature. Je pratique le jeu du palet
	M. BOUE Théophile 13.04.1957 Chef d'entreprise mécanique de précision (12 salariés) ; Délégué consulaire CCI Vitré ; 3 enfants.	Le bricolage. A la recherche de temps libre.
	Mme SAUVEE Bernadette 15.07.1949 Retraitée de l'enseignement – Professeur d'Hist. Géo. Educ. Civ. 2 enfants.	J'aime la lecture et les voyages. Je pratique la broderie, le bricolage.
	M. BEAUDOUIN Jérôme 08.09.1968 Agriculteur 3 enfants.	Je souhaiterais faire plus de VTT et me former à l'informatique. J'encadre une équipe de jeunes au football. Je pratique la chasse le dimanche matin, et j'aime les balades.
	M. LABBÉ Christophe 25.12.1965 Imprimeur à Oberthur 3 enfants.	Je suis actif et passionné. Je pratique : - la musique - le bricolage - l'informatique Je suis les matches. J'aime les voyages.
	Mme JEULAND Myriam 08.07.1963 Secrétaire médicale à temps partiel 3 enfants	Je m'intéresse beaucoup à la lecture en dehors des occupations familiales.

<i>L'IDENTITE</i>	<i>L'Activité professionnelle</i>	<i>Les projets et passe-temps</i>
	M. MARIN Anthony 28.12.1975 Electricien de maintenance	Je suis un bénévole actif et joueur à la section Volley Ball de Saint M'Hervé. Je pratique l'informatique (en réseaux et multimédia) comme loisirs.
	M. LEBRETON Michel 27.08.1942 Cadre technico-commercial en pré-retraite. Chauffeur de taxi à temps partiel. 2 enfants.	Je souhaite exercer le mandat qui m'a été confié le mieux possible. En détente, j'aime l'Histoire et la peinture.
	Mme BODIN Martine 11.08.1967 Secrétaire comptable. 3 enfants.	Je participe à la vie associative de Saint M'Hervé : - Ecole, bibliothèque, art floral J'aime contribuer avec l'ensemble de l'équipe à l'amélioration de votre quotidien.
	M. KERJOUAN Dominique 13.08.1961 Responsable d'un centre de formation. 4 enfants.	Je pratique le dessin, le greffage des pommiers, poiriers, et autres fruitiers. Je bricole et dépanne des ordinateurs et j'ai su jouer de l'accordéon diatonique (Bouëze).
	Mme BARBOT Michèle 08.02.1950 Je travaille dans un foyer d'Handicapés pour adultes. 3 enfants.	Je partage mon temps en famille, avec les amis et je suis à l'écoute de personnes en difficultés et âgées. J'aime la lecture et pratiquer la randonnée.
	M. BOUCHER Frédéric 29.08.1968 Formateur dans un Centre de Formation pour apprentis. 3 enfants.	Je pratiquais la natation, la voile et la musique. Les activités professionnelles et familiales rythment différemment les séquences de la vie. Enfin, il y a le jardinage...
	Mme GAUTIER Régine 23.02.1961 Employée de bureau, conjointe d'un artisan. 3 enfants.	Je suis responsable de la Bibliothèque Municipale depuis 6 ans (après la prise de fonction de Bernard à la Mairie). Je pratique le volley-ball. J'aime la lecture bien sûr et les voyages.



20 naissances

- ♣ GUILLON Anna Les Bouffières le 6 mars 2001
- ♣ GOBIN Maël 22 rue de Vitré le 10 avril 2001
- ♣ TROPÉE Jessica 6 place de l'église le 18 avril 2001
- ♣ BOUILLANT Benjamin La Basse Louvelière le 10 mai 2001
- ♣ MESSÉ Marie La Haie le 22 mai 2001
- ♣ POULARD Agathe 23 rue de Balazé le 25 juin 2001
- ♣ BOIS Noha Lacul de Loyère le 12 juillet 2001
- ♣ LOISEL Florian 5 rue d'Ernée le 14 juillet 2001
- ♣ MARÉCHAL Cédric 8 Allée des sports le 15 juillet 2001
- ♣ ROUILLÉ Laure-Anne 25 rue de Balazé le 26 juillet 2001
- ♣ TRAVERS Maxime La Maison Blanche..... le 13 août 2001
- ♣ CERVEAUX Anastasia 5 Square de Princeville le 24 août 2001
- ♣ PILET Océane La Goussonnière le 25 août 2001
- ♣ LECOURT Baptiste 6 allée des Sports le 27 août 2001
- ♣ LELIÈVRE Baptiste La Hoguinière le 4 octobre 2001
- ♣ PIAU Benjamin La Godrie le 8 octobre 2001
- ♣ JOSSE Youenn 4 rue de Vitré..... le 21 octobre 2001
- ♣ PAUTONNIER Lisa Les Aulnaies le 7 novembre 2001
- ♣ MOREL Mathéo Bellerive le 30 novembre 2001
- ♣ BERNARD Laura La Cul de Loyère.....le 3 décembre 2001

7 mariages



- ♣ GUIHARD Jérôme et DESPERQUES-VOLMIER Laurence le 16 juin 2001
- ♣ MONTERRAIN Pascal et BELLIER Céline le 30 juin 2001
- ♣ SOURDIN Sébastien et DAVID Anita le 21 juillet 2001
- ♣ SORIN Yannick et LEFORT Delphine le 11 août 2001
- ♣ DUBOIS Jean-Yves et RENOUE Nathalie le 18 août 2001
- ♣ FOUILLÉE Christophe et LOURY Séverine le 15 septembre 2001
- ♣ GÉNEVÉE Jean-Baptiste et LUCIEN Annabelle le 13 octobre 2001

5 Publications de mariages :



- ♣ TROPÉE Mickaël et LUCAS Marielle le 23 juin 2001 à BALAZÉ
- ♣ THUILLIER Frédéric et LECUYER Sandrine .. le 4 août 2001 à LOUVIGNÉ DE BAIS
- ♣ MARET Pierre et BALCON Carine le 18 août 2001 à BOHARS (Finistère)
- ♣ GRANGER Alain et PROUST Annabelle le 25 août 2001 à VITRÉ
- ♣ TRAVERS Jérôme et COURCIER Clarisse le 1er septembre 2001 à RANNÉE



Noces d'Or :

- ♣ SIMON Eugène et MAIGNAN Maria La Fontenellele 9 juin 2001



baptême civil

- ♣ TESSIER Tanguy né le 28 novembre 2000 à RENNES « La Basse Louvelière » baptisé civilement le 24 novembre 2001

13 décès



- ♦ REVERDY Josephle 29 janvier 2001 à SAINT M'HERVÉ
- ♦ NEVEU Marie Hélène née MESLETle 27 janvier 2001 à VITRÉ
- ♦ MARION Germaine née BOULETle 22 février 2001 à VITRÉ
- ♦ BOULET Marie née BAUDUCCELle 5 mars 2001 à RENNES
- ♦ RIBAUT Jean-Mariele 15 avril 2001 à RENNES
- ♦ DESILLE Jean-Paulle 8 mai 2001 à SAINT M'HERVÉ
- ♦ RIBAUT Monique née JOLIVETle 21 mai 2001 à VITRÉ
- ♦ LOUIS Marguerite née BOUTRUCHEle 25 mai 2001 à VITRÉ
- ♦ BUFFET Carolinele 2 juillet 2001 à SAINT M'HERVÉ
- ♦ BARON Françoisle 9 juillet 2001 à VITRÉ
- ♦ ROGER Reine née DAVIDle 14 juillet 2001 à ETRELLES
- ♦ MONTEBAULT Yvettele 8 août 2001 à VITRÉ
- ♦ LOISEL Florianle 15 novembre 2001 à RENNES

COMPTE ADMINISTRATIF 2000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

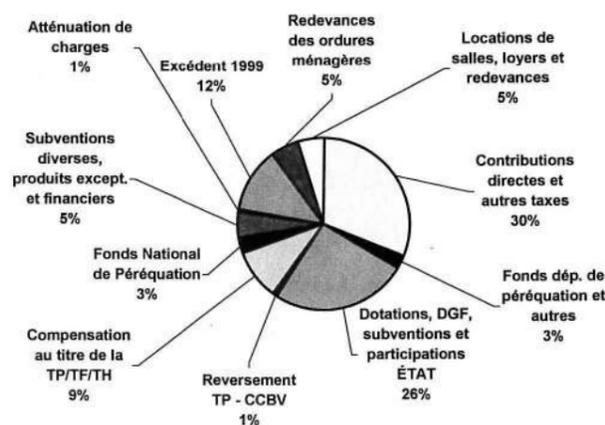


◆ Excédent 1999.....	546 770,58 F
◆ Redevances des ordures ménagères.....	242 874,59 F
◆ Locations de salles, loyers et redevances.....	214 117,67 F
◆ Contributions directes et autres taxes.....	1 389 225,00 F
◆ Fonds dép. de péréquation et autres.....	117 284,00 F
◆ Dotations, DGF, subventions et participations ÉTAT.....	1 146 846,28 F
◆ Reversement TP - CCBV.....	33 280,00 F
◆ Compensation au titre de la TP/TF/TH.....	422 563,00 F
◆ Fonds National de Péréquation.....	136 616,00 F
◆ Subventions diverses, produits excepté. et financiers.....	212 586,44 F
◆ Atténuation de charges.....	24 658,97 F

Total des recettes.....4 486 822,53 F

OBSERVATIONS de M. AUBRY J-Pierre, receveur du trésor public :

Les produits de fonctionnement ont diminué faiblement (1,4 %) et s'élèvent à 3 193 F/habitant tandis que la moyenne régionale s'élève à 3 948 F/habitant. Le produit des impôts locaux s'élève à 1 193 F/habitant contre 1 419 F/habitant dans la région. Les ressources d'exploitation augmentent plus vite que l'inflation (2,7 % contre 1,7 %).



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

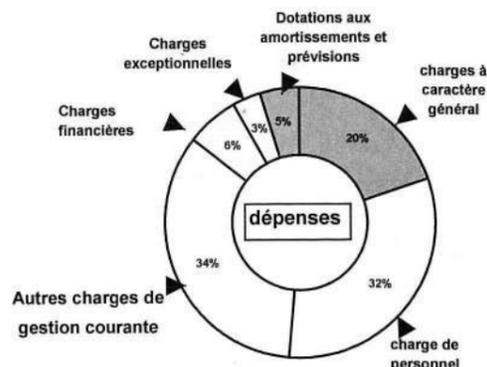


◆ Charges à caractère général.....	576 707,43 F
◆ Charges de personnel.....	919 899,57 F
◆ Autre charges de gestion courante.....	985 134,53 F
◆ Charges financières.....	185 821,53 F
◆ Charges exceptionnelles.....	100 251,50 F
◆ Dotations aux amortissements et prévisions.....	137 127,80 F

Total des dépenses..... 2 904 942,36 F

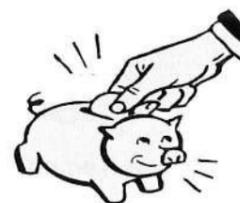
OBSERVATIONS de M. AUBRY :

Les charges de fonctionnement ont faiblement régressé en 2000 (1,9 %), s'élevant à 2 349 F/habitant contre 2 943 F/habitant en moyenne dans la région. Les dépenses de personnel (moins 4 %) sont parfaitement maîtrisées et leur poids reste modéré.



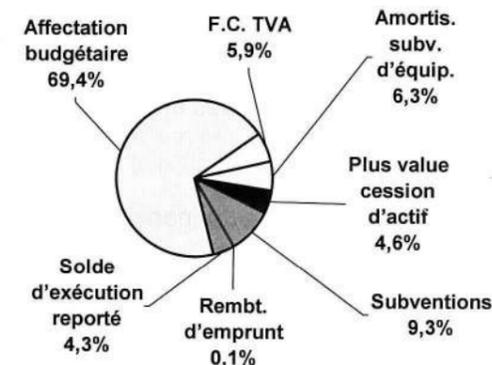
L'exercice 2000 a dégagé un excédent comptable de 1 035 KF soit une progression de 4,7 %. La commune a stabilisé son excédent brut de fonctionnement qui reste à un niveau élevé. Les frais financiers (intérêts de la dette) ont régressé de 20,2 %.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



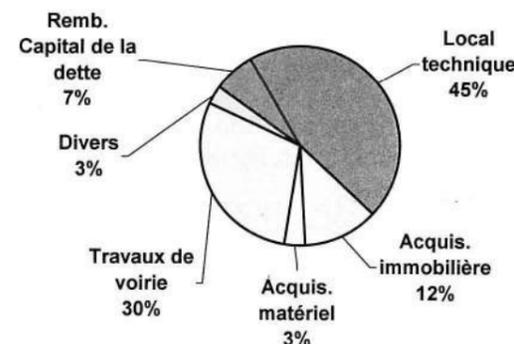
◆ Solde d'exécution reporté.....	93 490 F
◆ Affectation budgétaire.....	1 500 000 F
◆ F.C. TVA.....	127 645 F
◆ Amortissement subv.d'équip.....	137 128 F
◆ Plus value cession d'actif.....	99 879 F
◆ Subventions.....	201 350 F
◆ Rembt. d'emprunt.....	2 718 F

Total des recettes.....2 162 210 F



◆ Local technique.....	1 251 516 F
◆ Acquis. immobilière.....	341 233 F
◆ Acquis. matériel.....	90 200 F
◆ Travaux de voirie.....	822 079 F
◆ Divers.....	83 330 F
◆ Remb. Capital de la dette.....	183 439 F

Total des dépenses..... 2 771 797 F



La capacité d'autofinancement brut dégagée est affectée prioritairement à l'annuité de la dette. Celle-ci représente 15 % de cet autofinancement, le reste étant disponible pour financer les investissements directs de la commune.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



OBSERVATIONS DE M. AUBRY, receveur du trésor public :

Les dépenses d'équipements s'élèvent à 2 111 F/habitant contre une moyenne de 1 972 F/habitant dans la région.

La situation financière de la commune reste bonne. Aucun ratio pour les communes pouvant rencontrer des difficultés financières n'est dépassé. Sa marge de manœuvre lui permet d'aborder de nouveaux programmes d'investissement.

Analyse - Prospective - Fiscalité

Le trésor public a procédé à l'analyse financière de notre commune et a dressé ses grandes caractéristiques :

- ◆ Des charges de fonctionnement maîtrisées ;
- ◆ Des recettes de fonctionnement qui diminuent moins que les dépenses ;
- ◆ Une évolution favorable des impôts locaux ;
- ◆ Une faible pression fiscale ;
- ◆ Une bonne capacité d'autofinancement ;
- ◆ Un faible endettement qui s'améliore encore puisque la commune n'emprunte pas.



A la clôture de l'année 2001, l'encours de la dette sera de 3 027 626,42 F.

L'annuité 2001 s'élève à 439 171 F dont 202 002 F en intérêts et 237 169 F en capital.

Le 07/12/2001 Mairie de ST M'HERVE Page 1

EN-COURS DE LA DETTE

Année	Nbre d'emprunt	Capital restant dû au 01.01	Amortissement	Intérêts	Echéance
2001	7	3 264 795,16	237 168,74	202 002,28	439 171,02
2002	6	3 027 626,42	219 800,00	185 078,58	404 878,58
2003	6	2 807 826,42	233 963,61	170 914,97	404 878,58
2004	6	2 573 862,81	249 049,82	155 828,76	404 878,58
2005	6	2 324 812,99	265 119,42	139 759,16	404 878,58
2006	5	2 059 693,57	249 254,67	122 641,51	371 896,18
2007	5	1 810 438,90	265 708,48	106 187,70	371 896,18
2008	5	1 544 730,42	283 256,96	88 639,22	371 896,18
2009	5	1 261 473,46	259 377,60	70 077,14	329 454,74
2010	1	1 002 095,86	67 996,96	57 119,46	125 116,42
2011	1	934 098,90	71 872,78	53 243,64	125 116,42
2012	1	862 226,12	75 969,53	49 146,89	125 116,42
2013	1	786 256,59	80 299,79	44 816,63	125 116,42
2014	1	705 956,80	84 876,88	40 239,54	125 116,42
2015	1	621 079,92	89 714,86	35 401,56	125 116,42
2016	1	531 365,06	94 828,61	30 287,81	125 116,42
2017	1	436 536,45	100 233,84	24 882,58	125 116,42
2018	1	336 302,61	105 947,17	19 169,25	125 116,42
2019	1	230 355,44	111 986,16	13 130,26	125 116,42
2020	1	118 369,28	118 369,28	6 747,05	125 116,33
		3 264 795,16	1 615 313,99	4 880 109,15	

La commune a augmenté ses investissements en 2000 et a consenti un effort d'autofinancement.

Elle relance un programme d'investissement et devra recourir largement à l'emprunt.

La détermination du niveau d'endettement est un choix politique. Mais, il est clair qu'en 2003 au plus tard, l'augmentation de la fiscalité devra prendre le relais.

La pression fiscale très modérée de la commune permet cette augmentation. Il apparaît judicieux de l'amorcer dès 2002.



Je dois remercier Monsieur AUBRY, notre receveur, des éléments pertinents et favorables évoqués dans cette analyse. Je partage bien évidemment son sentiment quant à agir promptement pour financer notre développement. L'analyse est à la disposition des habitants à la mairie.

RÉALISATIONS DE LA COMMUNE....

A—Boulangerie—Pâtisserie—Épicerie :

Fin août, les premiers travaux de terrassement débutaient, après une longue attente, due souvent à des paramètres extérieurs à la commune.

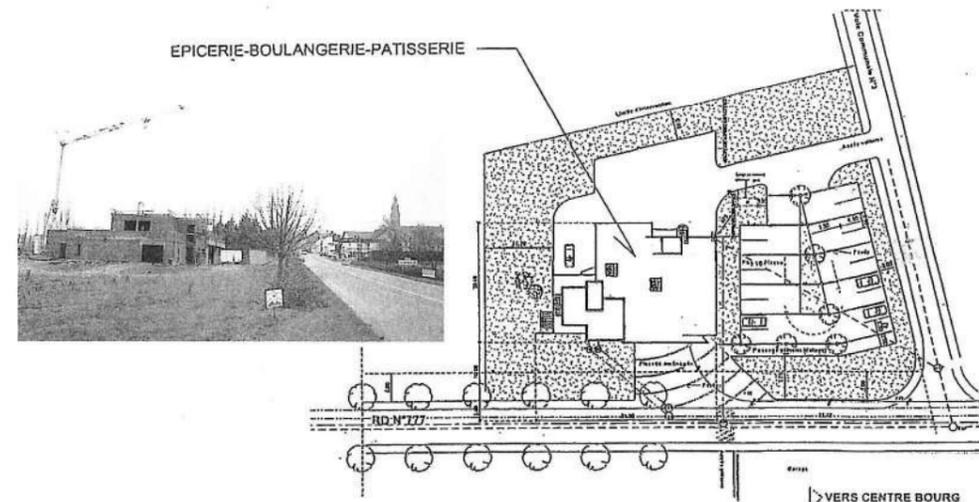
Depuis début septembre, la construction va bon train, et l'on commence à entrevoir fin octobre, la silhouette du futur bâtiment.



Celui-ci se composera d'un :

- espace vente de boulangerie-épicerie de 105 m² ;
- espace de travail (laboratoire, réserve, four,...) d'une superficie de 340 m² ;
- appartement de type V, d'une superficie de 143 m².

Situé sur l'axe de Vitré, ce nouveau commerce avec son emplacement à beaucoup d'atouts pour réussir son intégration communale et aussi extra communale avec la clientèle de passage.



B—Effacements de réseaux :

Depuis le début du mois de septembre ont commencé les travaux nécessaires à l'effacement des réseaux (E.D.F., TELEPHONE) dans les rues Babin et de la Mairie.

Ces travaux comprennent :

1. Effacement du réseau électrique ;
2. Remplacement des appareillages d'éclairage public ;
3. Génie civil du réseau téléphone.

Cela s'est traduit par des tranchées, afin de passer les câbles sous terre, la pose de coffrets, la mise en place d'un nouvel éclairage public. Une fois tous ces travaux terminés, un revêtement final sera réalisé, rue Babin, pour les trottoirs.



Les subventions relatives à l'effacement des réseaux ne sont attribuées que sous réserve que tous les réseaux aériens soient effacés (E.D.F., TELEPHONE, ECLAIRAGE PUBLIC...).

Dans le cadre de ce programme, le calcul prévisionnel détermine une participation de notre commune de 355 788 F sur un ensemble de travaux dont le coût global est de 765 440 F.

C—Résidence « Plein Sud » :

Dans quelques semaines vont commencer les travaux nécessaires à la viabilisation du nouveau lotissement dénommé « Plein Sud ».

Ce lotissement communal comprendra 14 parcelles libres à la construction et 8 logements locatifs individuels gérés par la S.A. LES FOYERS.

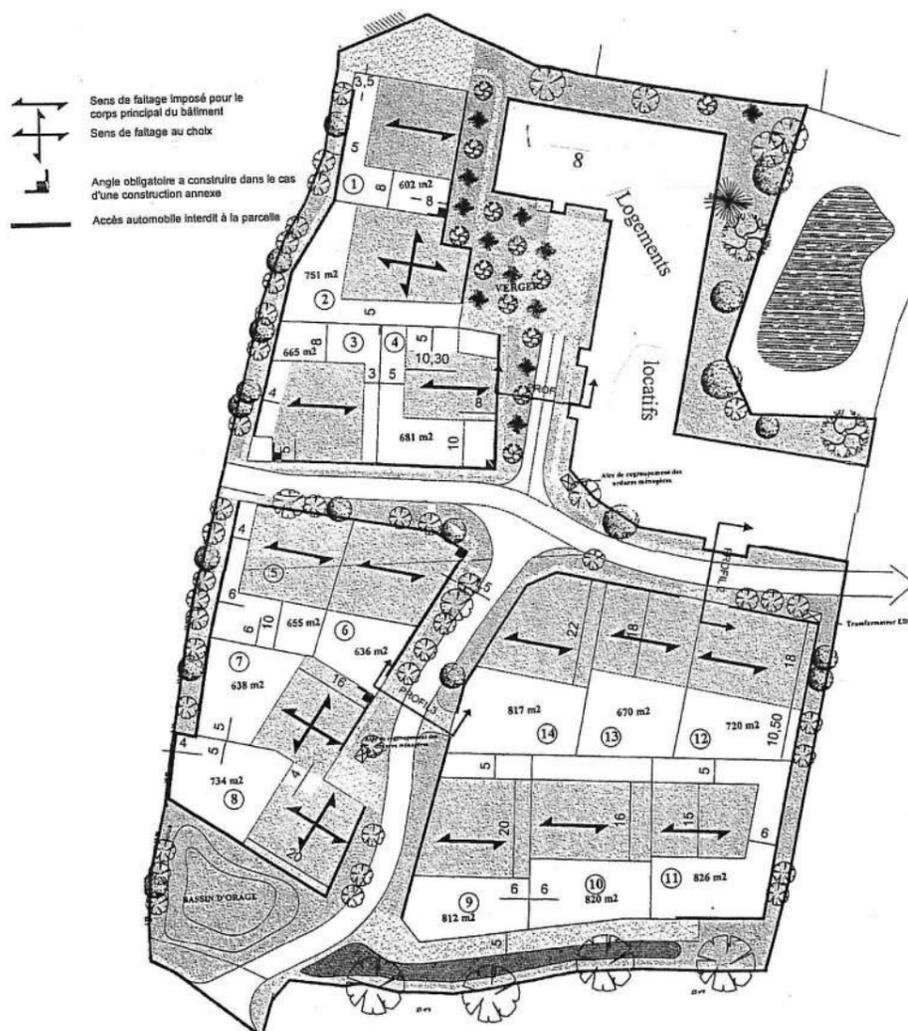
- Superficie totale de la propriété 21 020 m²
- Superficie des 14 lots libres 10 027 m²
- Superficie des 8 logements locatifs 2 787 m²
- Superficie des surfaces communes (voirie, espaces verts,...) 8 206 m²

Ce lotissement a pour but de créer une urbanisation plus déliée ou le végétal doit dominer.

Le prix de vente au mètre carré est de 165 F HT (25,15 €).

La surface des lots libres est comprise entre 600 m² et 830 m².

Pour tout renseignement ou réservation, contacter le secrétariat de mairie au 02-99-76-70-01.



SÉCURITÉ

Catastrophes naturelles, risques majeurs... Ces expressions ont fait partie de l'actualité cette année : inondations, tempêtes, explosion industrielle...

Saint M'Hervé est concerné par trois types de risques majeurs : les inondations, les tempêtes et la rupture de barrage. Mais, seules les tempêtes représentent un réel danger pour la population. Météo-France diffuse un avis de tempête lorsque les vents atteignent 100 km/h. Des consignes de sécurité sont prévues afin de faire face à cette situation :

LES TEMPÊTES

CONSIGNES A RESPECTER A L'ANNONCE D'UN AVIS DE TEMPÊTE

Avant

- Rentrer les objets susceptibles d'être emportés
- Gagner un abri en dur
- Rentrer le bétail et le matériel
- Arrêter les chantiers, rassembler le personnel, mettre les grues en girouette
- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture
- Posséder un transistor à pile
- Connaître les consignes de sauvegarde

Pendant

- S'informer du niveau d'alerte, des messages météo sur les médias (TV, radios...)
- Eviter tout déplacement ; en cas de nécessité absolue seulement, en voiture,

Après

- Réparer même sommairement (toiture notamment...), couper branches et arbres qui menacent de s'abattre en restant prus
- Ne pas toucher les câbles tombés à terre



L'ensemble de la région est exposé au risque tempêtes dont certaines peuvent avoir des conséquences tragiques. Les effets dévastateurs de la tempête qui a frappé l'ensemble des régions françaises au soir du 26 décembre sont encore inscrits dans la mémoire collective.

Les consignes comportent une mesure concernant l'élagage des arbres ; cet élagage est nécessaire pour deux raisons :

- En cas de tempête, les branches fragiles sont arrachées et les arbres abattus par le vent, ce qui peut provoquer de graves dégâts.
- En temps ordinaires, les branches d'arbres au bord des routes empêchent une bonne visibilité, surtout dans les virages.

Ce sont les propriétaires des terrains sur lesquels se trouvent les arbres qui doivent procéder à cet élagage.



PRUDENCE



Attention à bien respecter les signalisations, telles que :

1. Les entrées de bourg : la vitesse est limitée à 50 km/heure et la ligne médiane est continue.
2. La rue des Marronniers : le sens interdit évite la circulation à double sens et permet donc de sécuriser les piétons qui sont en général des enfants qui vont à l'école.
3. La traversée de la Lande du Fau sur la RD 777 : la vitesse est limitée à 70 km/heure et la ligne médiane est continue sur toute la traversée du hameau.

NOTRE ÉCOLE

DE LA MATERNELLE...



AU C.M.2

Cette année, nous avons pu compter sensiblement le même effectif que l'an dernier avec la répartition suivante :

- Classe maternelle Mme Eliane COUDRAY
- (P.S.—M.S.) aidée par Elisabeth et Sandrine
- 1/2 G.S. + C.P. Mme Thérèse RONCERAY
- CE1 + 1/2 G.S. Mme Véronique PAILLARD
- CE2 + 1/2 CM1 Mme Florence KERJOUAN
- 1/2 CM1 + CM2 M. Yves MAIGNAN

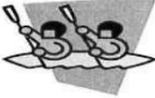
SOIT 112 ENFANTS REPARTIS SUR TOUTES CES CLASSES

Mme Florence KERJOUAN aura réintégré l'école à la mi-décembre et à compter de cette date, nous aurons dit au revoir à Carole qui l'a remplacée pendant la dernière partie de son congé parental.

Le 22 septembre, nous nous sommes retrouvés à une centaine de personnes pour accueillir les parents d'élèves. C'est autour d'un buffet campagnard suivi d'une soirée dansante que cette rencontre, haute en convivialité, s'est déroulée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A cette occasion, M. Yves MAIGNAN, notre directeur, a saisi l'opportunité qui lui était offerte pour rappeler au cours de son intervention, ce que les enfants vont trouver à l'école :

1. Pratique de la natation à la piscine du bocage de VITRÉ ;
2. « L'optimist » sur le plan d'eau de Haute Vilaine (voir photo) ;
3. Les rencontres sportives inter-écoles UGSEL ;
4. L'initiation au théâtre pour les grands dans le cadre de l'expression de l'art dramatique ;
5. La classe rousse (voir page suivante) ;
6. L'initiation à Internet par la bibliothèque municipale de Saint M'Hervé ;
7. En art plastique, participation début avril à Vitré à une exposition sur le thème du patrimoine ;
8. Sans oublier le désormais traditionnel, salon du livre à Fougères.



QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE ÉCOULÉE

Fête d'été de juillet dernier
Spectacles de danses sur le thème
de la musique internationale.



Défilé dans le bourg à l'occasion du carnaval
accompagné par des parents et
grands parents d'élèves.



Les enfants des classes CM1—CM2
faisant de « L'optimist » sur le
plan d'eau de Haute Vilaine.



Voyage de fin d'année pour les enfants
de C.P. au parc de la préhistoire.



« A la découverte des Alpes »
Pour les enfants des classes
CM1—CM2 du 12 au 21 septembre 2001.



La fête d'été : le cochon grillé



Les parents d'élèves se sont réunis pour l'assemblée générale des A.P.E.L. et A.E.P.E.C. le 5 octobre 2001 pour dresser le bilan de l'année scolaire écoulée.

Voici ci-dessous les nouveaux bureaux :

A.E.P.E.C.		A.P.E.L.	
<u>Président</u>	• Jérôme GAUTIER	<u>Présidente</u>	• Jacqueline BEAUDOUIN
<u>1ère vice Présidente</u>	• Martine BODIN	<u>1ère vice présidente</u>	• Patricia GUYARD
<u>2ème vice président</u>	• Jean-Marc BOUVET	<u>Secrétaire</u>	• Mathilde ROGER
<u>Trésorier</u>	• Christophe LABBÉ		
<u>Trésorière adjointe</u>	• Catherine AUBERT		
<u>Secrétaire</u>	• Marylène HUET	<u>Membres</u>	• Marie-Thérèse BORDIER
<u>Membres</u>	• Claude HANY		• Jean-Luc JEULAND
	• Michel LEBRETON		• Patrice GRAS
	• Daniel GAUTIER		• Sylvie LUCAS
	• Myriam JEULAND		• Chantal HOLDER
	• Trinidad LEBIHAN		• Robert FAUCON
	• Alain PIAU		• Maryvonne CAILLET
	• Didier HANY		• Fabrice NIVOIX

Nous profitons de cet article pour remercier tous les nouveaux parents d'élèves qui sont venus nous rejoindre au sein des deux comités.

Le 16 novembre dernier fut pour notre comité l'occasion de recevoir autour d'un verre de l'amitié nos anciens membres qui nous quittaient cette année.



LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'A.E.P.E.C. : Jérôme GAUTIER

« C'est avec la participation active des parents que nous pouvons améliorer chaque jour le quotidien de nos enfants. Cette année, nous avons pu compter sur nombre de parents et nous avons la satisfaction de voir le bureau se renouveler ; ce qui nous conforte pour les années à venir... »

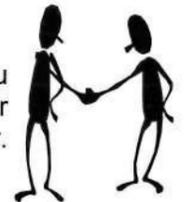
Le rôle de l'A.E.P.E.C. est d'assurer la bonne gestion financière et le fonctionnement de l'établissement.

Cette année, nous avons procédé à la remise aux normes des locaux cuisine et réfectoire. Ce qui a permis notamment une amélioration des conditions de travail pour les employés, réception et stockage des marchandises sur le même niveau.



Pour réaliser ces travaux importants d'un montant de 120 000 F, nous avons dû recourir à l'emprunt cautionné par la commune. Nous remercions le Maire et son équipe municipale.

Puisque nous en sommes au moment des remerciements, nous avons pu faire appel, encore cette année, avec bonheur, à des parents d'élèves pour quelques travaux complémentaires, liés ou non à cet important chantier. Qu'ils en soient eux aussi vivement remerciés au nom de nos enfants.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'APEL : Jacqueline BEAUDOUIN

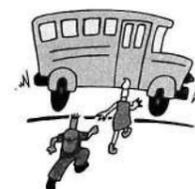
Notre présence aux différentes animations telles que : organisation de loto, de concours de belote, fête d'été, aide à financer les différents besoins en équipements pédagogiques, en participant aux dépenses de sortie dans le cadre de l'activité scolaire telle que la classe de découverte par exemple.



Enfin, nous avons le plaisir qu'en fin d'année, nos enfants nous offrent un spectacle fantastique autour d'un sapin de Noël avec la convivialité que seuls nos petits et grands savent nous offrir.



Cette association est VOTRE association. Pour continuer à la faire vivre, tous les parents qui le souhaitent sont les bienvenus soit au sein de l'association soit sur des actes ponctuels sur les différentes manifestations.



Son objectif premier est de contribuer à l'animation de la vie scolaire pour le meilleur développement de nos enfants.



DATES A RETENIR

Arbre de Noël le samedi à 20 heures Salle Louis Grimoux	22 décembre 2001
Week-end détente : belote le samedi soir Loto le dimanche à 14h00	10 février 2002
Portes ouvertes le samedi de 10h30 à 12h30	2 mars 2002
Fête d'été	23 juin 2002

COMITÉ DES FÊTES

Encore une très bonne année pour
Saint M'Hervé et son comité des fêtes...



Confirmant un succès grandissant, les 6^{ème} tartines d'artistes ont attiré des visiteurs venus de bien au-delà des limites du Bocage Vitréen. La recette fonctionne bien et peut se résumer en deux mots : convivialité et simplicité. C'est bien ce qui plaît avant tout aux randonneurs du printemps.

Mais cet aspect familial de la fête ne dispense pas de proposer des animations et de présenter des artistes de qualité, qu'ils soient professionnels ou amateurs : des peintres aux conteurs en passant par les danseurs, ils ont été près d'une cinquantaine à répondre présent à l'invitation du Comité des Fêtes.



Tartines d'artistes :
une pépinière de jeunes talents...

SM ST-M'HERVÉ

Dimanche 6 MAI 7 h heures Salle des Sports

6^{ème} balade à St-M'Hervé

Tartines d'Artistes 2001

(Randonnée gratuite)

Sur les chemins et sentiers du sud de Saint-M'Hervé, musiciens, conteurs, artisans et artistes vous entraîneront au détour des haies et des talus.

Au milieu de la balade la fameuse beurrée au chocolat et la boîée de cidre seront bienvenues pour vous requinquer.

La fête s'achèvera par un repas campagnard, copieux mais pas trop car après il faudra danser !

Comité des Fêtes ST-M'HERVÉ

Bulletin n°6 - Avril 2001

Le Comité des Fêtes, il est bon de le préciser à nouveau, n'est pas qu'une association de plus sur la commune. Il a été créé pour être fédérateur des initiatives d'animation sur la commune.

C'est ainsi qu'il a été sollicité pour participer à la préparation de la Saint Sylvestre 2000 et apporter son aide au Club de Voile lors du championnat de Bretagne d'aviron sur le plan d'eau de Haute Vilaine le 1^{ère} mai 2001. Ce fut le cas aussi lors des festivités organisées pour nos amis de Princeville du 26 au 29 avril 2001, puis plus tard pour préparer la soirée d'accueil à l'équipe de tournage du Champ Dolent le jeudi 27 octobre 2001.



Autre moment phare de l'année : les fêtes du Bocage Vitréen en partenariat avec la compagnie du Dauphin et François GABRIEL, malgré un temps plus que déplorable qui obligea à la dernière minute d'installer tous les équipements à l'intérieur de la salle des sports, fut un grand succès ! Il faut dire que le jeune groupe plein d'avenir « Ministère Magouille » avait su attirer sur son nom une foule de fans et de curieux qui en ont eu largement plus que pour leur argent...

Toutes ces activités ne sont réalisées ou soutenues que dans l'intérêt seul de la commune : c'est la finalité du Comité des Fêtes. Elles ne sont cependant rendues possibles que parce que des bonnes volontés se manifestent, particuliers ou artisans, qu'elles soient d'ailleurs issues du Comité ou extérieures comme les nombreux sympathisants actifs qui ont prêté main forte lors des Tartines d'Artistes de cette année 2001.



C'est à tous ces gens que nous adressons nos plus chaleureux remerciements, sans oublier la population de Saint M'Hervé, les élus et les employés municipaux en leur fixant rendez-vous en 2002 pour la 7^{ème} édition portée sur « Le Champ Dolent ».

BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Président	Patrick DAVARD
Vice-Président	Jean-Claude GENOUEL
Trésorier	Jean HERVAGULT
Vice-trésorier	Michel BEAUGENDRE
Secrétaire	Didier BEAUPÈRE
Vice-secrétaire	Dominique KERJOUAN

BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS

Mercredi après-midi, 18 avril, 17 enfants du CE2 au CM2 ont réalisé chacun un marque-page en partenariat avec la bibliothèque, animée par Thérèse CORBIN et de nombreuses bénévoles.



Après délibération du jury, l'auteur des meilleurs marque-page a été récompensé.

Chaque enfant a réalisé selon sa propre imagination, un marque-page spécifique à la bibliothèque de Saint M'Hervé, sur lequel les horaires d'ouvertures devaient figurer ainsi qu'un slogan. L'enfant l'a ensuite décoré selon son imagination.

Pendant les vacances d'été, les enfants ont pu s'initier aux CD-ROM et à l'environnement informatique. Les enfants peuvent toujours venir découvrir les nouveaux CD-ROM pendant les permanences de la bibliothèque.

Dans la poursuite des échanges entre les écoles de SAMA MAR-KALA (Mali) et ST M'HERVÉ, la bibliothèque a organisé le lundi 29 octobre dernier, une initiation au djembé. Cette initiation s'adressait aux adolescents à partir de 11 ans, ainsi qu'aux adultes.



Une initiation à la danse africaine sera prochainement programmée.

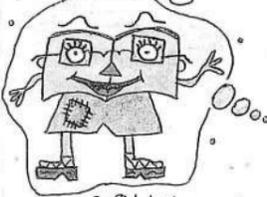
L'animateur Benoît TRAVERS a remporté un vif succès auprès de son public.



BIBLIOTHÈQUE DE

SAINT M'HERVÉ

Lisezy



pour imaginer

MERCREDI : 10H30 - 11H30
DIMANCHE : 10H30 - 11H30

Au 1^{er} janvier 2002, la bibliothèque sera ouverte plus longtemps au public.

Prenez-note des nouveaux horaires :

Mercredi :
de 10 h 00 à 11 h 30
Vendredi :
de 9 h 00 à 12 h 00
Dimanche :
de 10 h 30 à 12 h 00



150 NOUVEAUX OUVRAGES !!!



Depuis septembre, la bibliothèque a mis à disposition des lecteurs de nombreux documentaires, romans, livres cassettes et de nouveaux CD-ROM.

Cette année, un effort particulier a été fait pour satisfaire les adultes : romans, histoires vécues, romans policiers.

TITRE	AUTEUR	MATIERE
L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux	EVANS Nicolas	Roman
Les Héritiers : Aline	DUQUESNE Jacques	Roman
Le mariage	STEEL Daniel	Roman
Saison sèche	ROBINSON Peter	Roman policier
L'été du grand bonheur	COULONGES Georges	Roman
Le mauvais œil	LARSON Bjorn	Roman policier
Priez pour petit Paul	BOISSARD Janine	Roman policier
Les sauveurs de la vie	BINCHY Maeve	Roman
Le sortilège des Marassas	JAHAM Marie-Reine	Roman policier
Junk	BURGESS Melvin	Biographie
Nous ne marcherons plus ensemble	LEPELLETIER Léon-Claude	Biographie
Pas de larmes pour Mao	NIU-NIU	Biographie Chine
Jusqu'à plus soif : Renaître de l'alcool	V. ANNE	Biographie Alcool
Ma passion africaine	NIKE-BERGERET Claude	Biographie Afrique
La massai blanche	HOFMANN Corinne	Biographie Afrique
Le voyage de Jabel	JACQ Angèle	Roman Bretagne
Que ma terre demeure	JAOUEN Hervé	Roman
La fille du Goemonier	VLERICK Colette	Roman
Vector	COOK Robin	Roman policier
Putain de silence	VIGAND Stéphane	Biographie
Fleur du désert	DIRIE Waris	Biographie
L'enfant derrière la porte	BISSON David	Biographie
Lettres à l'absente	POIVRE D'ARVOR Patrick	Biographie
Diana et ses fils	ANDERSON Christophe	Biographie
L'or des collines	THIBAUD Jean-Michel	Roman
Ma famille chinoise	BOULET Marc	Biographie
Mon père m'attendait à Manille	MOARBES Marie	Biographie
On ne se lasse pas d'aimer	RONCAC Charles	Biographie : Alzheimer
Apprivoiser le deuil	IRELAND Marie	Mort : Deuil
Nous les belles-mères	COLLANGE Christiane	Parent : enfant



Rendez-vous dans nos locaux pour découvrir ces nouveautés, l'emprunt des livres et des CD est gratuit.

Régine GAUTIER.

L'EURO A SAINT M'HERVÉ

Du vendredi 9 au jeudi 15 novembre 2001, St M'Hervé s'est initié à l'Euro. En effet, pendant toute cette semaine la bibiothèque, sous l'égide de son animatrice, Thérèse CORBIN, nous a présenté cette future monnaie grâce à une exposition offerte en 12 tableaux, lesquels représentaient l'histoire de notre monnaie en général et la naissance de la monnaie européenne en particulier et, chacun a pu poser les questions qu'il souhaitait et obtenir telle ou telle confirmation sur les dates de mise en place entr' autre de l'Euro au lieu et place du Franc.



C'est sur le terrain que l'on apprend.

Soixante dix personnes du club de l'amitié emmenées par Monsieur Pierre JAMAUX et vingt six élèves de CM1 et CM2 qu'accompagnait Monsieur Yves MAIGNAN, directeur de l'école, la municipalité était également présente dont son Maire, Monsieur Bernard BEAU-DOUIN.



Après les présentations énoncées ci-dessus, c'est à un mini-marché que les personnes présentes ont pu participer et les aînés ont eu l'occasion d'acheter (avec des Euros factices) des produits d'usage courant : pain, beurre, sucre, lait, journaux etc... aux élèves de l'école qui eux tenaient boutique à cette occasion, puis les rôles ont été inversés.



Une assemblée bien attentive

L'apothéose de cette semaine a eu lieu à la salle Louis Grimoux, le jeudi 15 novembre, sous l'égide du crédit agricole. Monsieur Constant DAVID assisté de Monsieur Jean-Paul DELHIS nous ont fait les présentations de la monnaie Euro ainsi que la carte Monéo (porte-monnaie électronique). Monsieur MARQUET, Maire de la Chapelle Erbrée, officiait au rétroprojecteur.

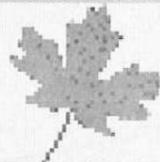


Enfin, c'est avec le verre de l'amitié que s'est terminé cet après-midi qui clôturait la semaine de l'Euro à St M'Hervé.



L'équipe chargée de cette manifestation remercie toutes les personnes présentes.

2001
Jeudi 28 avril



BIENVENUE

PRINCEVILLE - PAROISSE

Nous avons eu le plus grand plaisir à retrouver nos cousins du Québec et à les accueillir sur nos terres bretonnes.

Avril 1998... trois années déjà ! Les premiers ambassadeurs de St M'Hervé avaient été reçus très chaleureusement et nous avons découvert alors un grand pays et beaucoup d'espace... La forêt, les campagnes, les propriétés et les exploitations sont autrement plus importantes que sur notre commune.

Princeville offrait également un développement artisanal et industriel que pourrait envier notre pays de Vitré.

Depuis notre pèlerinage, Princeville Paroisse et la ville de Princeville ont fusionné. Monsieur Laurent CARRIGAN est devenu Maire de cette nouvelle entité forte de 7 à 8 000 habitants, et nous appréhendions, bien évidemment, à l'occasion de leur arrivée, de ne pas être en mesure de les surprendre et d'être, il est vrai, tout petit à côté de leur immense territoire.



Tout est grand au Québec... les trucks (ou camion), les tours... et le cœur de chacun... d'entre eux.



Par ailleurs, nos cousins ont toujours su conserver cet esprit de convivialité. Leur accent sympathique accompagnait ce sens inné de la fête. Je ne doute pas et j'espère bien évidemment que de nouvelles familles seront tentées par le prochain échange.

Notre jumelage ou plutôt notre pacte d'amitié ne devra pas se contenter d'être une signature conjointe au bas d'un parchemin. Il devra être l'occasion de multiples rencontres : sportives, culturelles, agricoles...

Ces moments partagés permettront à des amitiés de se créer, de se prolonger ; amitiés sans lesquelles il ne peut y avoir rien de durable.

A mes très chers amis, Gaston et Geneviève...

A mon arrivée,
J'ai oublié
La fatigue accumulée
D'un voyage organisé.

Nous avons été accueilli
Par la mairie,
Et j'ai été très touché
Par les amis de St M'Hervé.

J'ai été accepté
Par un couple de St M'Hervé.
BALAVOINE est leur nom
Geneviève et Gaston.

Leur accueil si chaleureux
Qu'ils ont donné à un bouffon,
L'a rendu très heureux
Ce gros Léon.

Mais pas de surprise
Pour être seul pour la bise.
Gaston que j'ai voulu payer
Pour qu'il prenne congé.

Sincèrement, je dois vous remercier
Pour votre hospitalité.
A Geneviève et Gaston,
Vous serez toujours avec Léon.



Mille fois merci.
Léon.



De: "Roger pal"
<palroger@hotmail.com>
À: <mairie.stmhervé@aceli.com>
Date: mardi 16 octobre 2001 02:50

Bonjour de Princeville à tous les amis de St-M'Hervé.

Je suis présentement un cours Internet et j'ai décidé de vous envoyer un petit message. Je tiens à saluer Mr Bernard Beaudouin et sa dame Martine. Salutation spéciale à André et Nicole Genouel ainsi qu'à Serge Coulon.

La semaine dernière les feuilles des arbres étaient pleines de couleurs mais il y a eu du vent en fin de semaine et aujourd'hui elles sont presque toutes tombées. Il y a eu un peu de neige. Le lundi 8 octobre, la température était de 0 à 2 degrés C. Hier le 14 octobre, il faisait 17 degrés.

Ici tout va bien. On se prépare tranquillement pour l'hiver et les températures froides qui vont bientôt arriver. Encore une fois bonjour et au prochain message.

Roger Blanchette.



Une arrivée qui laissait présager un moment inoubliable.
Cette haie d'honneur fut suivie du baiser « papal » sur le sol de St M'Hervé.



Les deux Maires et les secrétaires généraux de Princeville.
(Tout est grand au Québec !...)



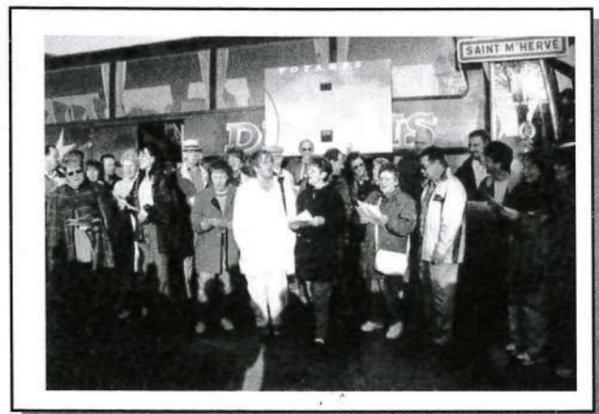
Nos amis franchouillard (le kil de rouge, la baguette et le bérêt).
Le canotier et la toque de fourrure.



Notre député-Maire de Vitré, M. Pierre MEHAIGNERIE, et son épouse, nous avait fait le grand honneur de rencontrer nos amis d'Outre-Atlantique.
(Vitré jumelé avec Terre-Bonne !
Mme MEHAIGNERIE née aux Etat Unis).



Le groupe.



Le chant du départ accompagné de larmes !



"Le champ Dolent..."



Le menhir du
Champ Dolent

"Champ Dolent... peut-être,
champ de douleur..."

Théâtre d'une bataille très meurtrière près de Dol-de-Bretagne en 560 entre Clothaire I^{er}, roi des Francs et son fils Chramme accompagné du Comte de Bretagne.

Cette bataille se serait déroulée autour du menhir. La légende s'est emparée de cet événement : une intervention divine aurait mis fin au combat ; un rocher serait tombé du ciel et se serait fiché lourdement en terre. C'est le menhir de granit rose de 9.50m de hauteur situé dans le Champ-Dolent. Ce menhir serait déjà enfoncé de 5m dans le sol et continuerait à s'enfoncer à raison de 1 pouce/siècle. Le jour où la pierre sera entièrement ensevelie, le monde finira

C'est le plus beau menhir d'Ille et Vilaine et peut-être de Bretagne. Sa réplique a été installée à Saint M'Hervé pour les besoins d'un feuilleton télévisé.

Grâce à G. Boutemy, ami d'Hervé Baslé, le réalisateur, Saint M'Hervé a été choisie pour cadre d'une saga paysanne qui sera diffusée sur France 2.

Beaucoup d'entre vous ont participé à cette aventure de diverses manières, ont apporté leurs compétences à ce tournage :

Aux côtés des acteurs professionnels, des figurants représentant plusieurs générations :



" Je suis ravie car j'ai figuré dans un manège et lorsque celui-ci s'est arrêté, des dames nous ont offert des barbes à papa. Pendant la pause Jean Yanne m'a signé un autographe et nous avons savouré des crêpes sucrées avec lui "



" Cette expérience a été un enrichissement pour moi. Elle m'a permis de découvrir les arrières du décor d'un film et d'avoir aujourd'hui un autre regard en tant que spectateur "



"Le champ Dolent"...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION

Pour les animaux nous avons fait tourner 12 chevaux et 106 vaches différents.

Nous avons utilisé 4 races de vaches pour montrer l'évolution de l'élevage au XX^{ème} siècle : des bretonnes venues du Cap Sizun pour 1914 ; des normandes venues du Mont Saint Michel pour les années 50 ; des Holstein de la région, dont celles d'Henri MOREL, pour les années 70 et les limousines de Constant DAVID pour l'agriculture d'aujourd'hui. Seule, Rosalie, la jersiaise, a tourné tout le film.



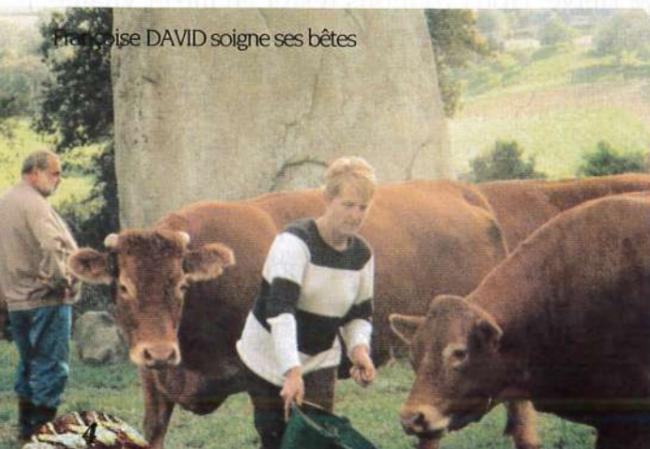
La dernière image dans la boîte, l'équipe de tournage a quitté Saint M'Hervé. Grâce à Bernard BEAUDOUIN et à Henri MOREL elle nous a laissé un souvenir : le menhir.



Jérôme BEAUDOUIN et Michel ORRIÈRE se sont substitués à Obélix pour le livrer au bourg où il a été mis en place.



Ensuite, durant le tournage il a fallu gérer tout cela : les plans de travail précisent dans quelle séquence, à quel endroit, à quelle heure un véhicule, des animaux sont nécessaires. Il faut prévoir le transport, le chauffeur, la nourriture.....etc.



Françoise DAVID soigne ses bêtes

"Le champ Dolent"...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION



Manifestation paysanne devant la gare de Vitré.

" Désormais les promeneurs arrivant dans la commune pourront penser que le menhir est tombé du ciel s'ils ne connaissent pas l'histoire du film d'Hervé Baslé : Le Champ Dolent ".



Différentes scènes de tournage



Le menhir à l'entrée du bourg

"Le champ Dolent"...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION



Scène de battage.



Les hommes de Saint M'Hervé partent pour la guerre en 1914 ; pour les besoins de l'histoire, on a inventé une gare à Saint M'Hervé. C'est le miracle de la fiction.



"Le champ Dolent"...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION

Séquences et Feuilles de service



Le scénario est découpé en séquences : scènes plus ou moins longues réunissant un ou plusieurs personnages, des animaux, des véhicules, des machines agricoles..... Ces séquences sont situées très précisément dans le temps et l'espace :

Séquences 195 et 202 :

Nous sommes en 1920-25 ; c'est l'hiver. Il fait jour. Nous sommes à l'extérieur dans le Champ Dolent.

La feuille de service du jour précise quels personnages interviennent dans ces séquences : **Jules, Finette et Angelmon enfant.**

Le plan de travail prévoit les besoins en animaux : **les vaches, le chien Milou et les corbeaux** ; les besoins en matériel : **les rampes et les lances à incendie** pour produire la pluie artificielle car la pluie naturelle n'apparaît pas bien à l'image ; les effets spéciaux pour les corbeaux. Le bruit du tonnerre sera ajouté sur la bande-son après le tournage.

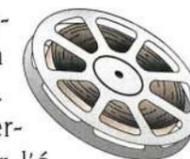


La séquence est divisée en **plusieurs plans numérotés** correspondant aux différentes situations que les caméras devront enregistrer. Ces plans précisent également comment les images doivent être tournées : en gros plan, en plan rapproché, en plan large, en plan de détail

Quand l'ensemble des séquences est dans la boîte, le tournage est terminé.

Une autre étape commence :

le montage des images. Les séquences sont remises dans l'ordre chronologique et collées bout à bout. La bande son est également travaillée. Puis tout est mixé pour donner la version définitive qui sera diffusée sur l'écran de télévision.

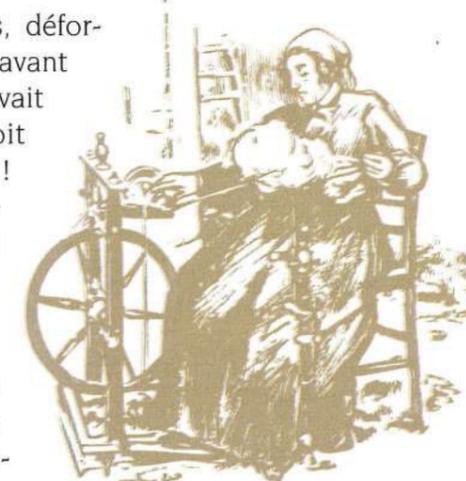


Séquences 195 et 202 tournées à Saint M'Hervé le 12 Mars 2001

" Durant le siècle dernier, être femme de paysan c'était se tuer au travail de la ferme et de la maison : se lever la première, traire les vaches, enlever le fumier, refaire la litière, s'occuper des veaux, soigner les porcs, les lapins, la basse-cour, apprêter les enfants pour l'école ; préparer les repas, faire le ménage, la lessive, tirer l'eau du puits, charrier des seaux et des seaux tout au long de la journée. Le soir, nettoyer, repasser, coudre, repasser, se coucher la dernière.

Femmes brisées, déformées, vieilles avant l'âge à qui l'on avait proscrit le droit d'être belles ! Epouses d'agriculteurs, sans profession, sans statut social.

Vint le temps des femmes chefs d'exploitation "



"Le champ Dolent"...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION

H.Baslé - D.Carteron - B.Pagnat - M.Daniello - S.Matalou / M.C.Lefebvre - C.Redy / F.Tanguy - N.Ouvrard - C.Lefebvre - Y.Tesson - F.Morin / S.Kouleva - H.Lodé - N.Vautrin / J.L.Richet - P.Jantet / C.Lenoir - F.Montenot - G.Boutemy - C.Lenoir - T.Girault - E.Lefloch' - D.Coste - S.Guillemot - A.Gouraud / A.Nègre - Teddy - E.Devaux - M.F.Taulère - J.C.Chicot / S.Bérard - M.Othnin-Girard - X.Cholet - Renfort - E.Dupressoir / D.Lomet - P.Le Pottier - L.Crauvin - Maurice BRICLER - Rémi GUILLON / Jeff & Christophe
Pierre GUIBERT / Jacques MORELL

PATHÉ TÉLÉVISION
21, rue François 1^{er} - 75008 PARIS

AZZALÉ FILMS
55, rue Saint Anne - 75002 PARIS

FILM : " LE CHAMP DOLENT "
RÉALISATEUR : HERVÉ BASLÉ

BUREAUX DE PRODUCTION
1, place de la République - 35 500 VITRÉ

Lever du soleil : 7h30
Coucher du soleil : 19h02
Météo : Éclaircies matinales puis averses éparses
Températures entre 6 et 10°
Vent de Sud-Ouest modéré

12^{ème} JOUR DE TOURNAGE
Horaire : 9h30 - 18h30

Repas : 13h00 - 14h00
Cantine sur place

FEUILLE DE SERVICE DU 12 MARS 2001

LIEUX DE TOURNAGE « Le bois Fretier » - SAINT M'HERVÉ
MAQ./HAB./COIF. Chez Gérard BOUTEMY - SAINT M'HERVÉ
RÉGIE SUR PLACE FLORENCE
NATHALIE

VISIONNAGE DES RUSHES (Journées 8 & 9) au bureau de production après le tournage.
→ Présence de Pierre GUIBERT, photographe F2 et Jacques MORELL, photographe Kipa

SÉQ	DÉCORS	EFFET	CHR.	RÉSUMÉ
202	Champ Dolent	Ext/Jour	1920/1 HIVER	La naissance de Jean-Baptiste.
195	Champ Dolent	Ext/Jour	1920/1 HIVER	Finette perd les eaux.
200	Champ Dolent	Ext/Jour	1920/1 HIVER	Angelmon court chercher de l'aide pour Finette.
257	Champ Dolent	Ext/Jour	1920/6 HIVER	Finette erre dans le pays à la recherche de son enfant.
254	Champ Dolent	Ext/Nuit	1920/5 HIVER	Jules retrouve sa femme ivre-morte.

COMÉDIENS	RÔLES	SEQ N°	M/H/C	P.A.T.
Jacques BONNAFFÉ	JULES Jeune	202 / 254	8h45	9h30
Marina GOLOVINE	FINETTE Jeune	202 / 194 / / 257 / 254	8h45	9h30
Tanguy BOTHOREL	ANGELMON Enfant	202 / 194 / 200 /	8h45	9h30

SILHOUETTES Sur téléphone à partir de 15h00

Seq 254 : Homme Champ Dolent.
Noël CHEVRIER



"Le champ Dolent"...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION



Rappel de la séquence 195
Extérieur jour
Champ dolent
Un hiver entre 1920 et 1925



195.1
Il pleut des cordes. Les vaches se précipitent à la barrière pour fuir le mauvais temps. Brandissant un bâton Finette conduit le troupeau. Derrière le petit vacher tente de ramener un veau égaré.



195.4 et 5
Gros plans
Le visage blême, maculé de boue, grimaçant sous l'effort, elle perd les eaux. Prise de panique, elle appelle au secours.

Finette
Angelmon ! Oh mon Dieu !
Cours chercher le patron !
Presse-toi Angelmon ! Presse-toi mon bonhomme.



195.2
Soudain Finette reste bloquée dans la boue. Elle se tient le ventre, gros, presque arrivé à terme.



195.6
Le petit vacher saute la barrière. Il fonce dans le chemin qui mène à la ferme.



195.3
Courageuse, elle se fraie un passage entre les bêtes agglutinées derrière la clôture. Elle appuie sur le contrepoids pour ouvrir la brèche. Et là...



195.7
Il ne peut s'empêcher de se retourner pour voir.



195.8
La patronne en proie aux douleurs au milieu du troupeau



“Le champ Dolent”...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION



Séquence 202

Extérieur jour
Champ dolent
Un hiver entre 1920 et 1925



202.1 Rapproché

Adossé contre la pierre, Finette glisse doucement jusqu'au sol. Son instinct de femelle lui commande d'écartier les jambes.



202.6

Il est à peine plus gros qu'un biquet.



202.7

Jules arrive près de sa femme.



202.8 et 9 Gros plans

Jules

Ça va ? S'inquiète-t-il

Finette

Oui ça va.
Répond t-elle le visage ruisselant de sueur et de pluie, le sourire las, les cheveux collés sur le front.



202.2 Détail

Ses doigts s'enfoncent dans la terre



202.3 Gros plan

Elle ouvre la bouche, emplit d'air ses poumons et pousse un long cri.



202.4 Large

Le ciel se déchire, la pluie tombe de plus belle.



202.5

Entre deux coups de tonnerre, Jules et Angelmon perçoivent les premiers vagissements du nouveau-né.



“Le champ Dolent”...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION



202.10

Angelmon n'ose s'approcher



Reprise du 202.10

C'est alors qu'il se souvient des ordres du maître.



202.11

Il voit le patron s'affairer devant la patronne. Il comprend qu'il la délivre comme il le fait à chaque vêlage pour Pâquerette, la bretonne et les autres



202.12

Il court pour rameuter les vaches qui ont trouvé refuge le long des haies.



202.13

Certaines avaient suivi Finette. Milou aboie devant elles pour les tenir éloignées de la récompense qui lui revient après chaque mise bas.



202.14

La maman se relève. Elle enfuit le petit dans son tablier qu'elle replie sur le devant pour lui donner la forme d'une poche.



202.15

Puis elle prend la direction de la maison. Jules la laisse partir seule. Il se porte au secours du vacher qui n'arrive pas à reformer le troupeau. Il n'est pas toujours commode le patron, il crie facilement.

Jules

Comment tu t'y prends nom de Dieu ! Tu vois pas que tu les affoles ! Il appelle le chien :

Jules

Milou ! où t'es Milou ? Qu'est ce qui vous arrive de faire tout de travers aujourd'hui ?



202.16

Milou s'est fait oublier. Il a traîné la délivrance derrière la pierre.



202.17

Il se régale et repousse les corbeaux qui s'abattent pour lui voler son bien.



Le Champ Dolent où Finette met son fils au monde au pied du menhir un soir de tempête

"Le champ Dolent"...

ST M'HERVÉ A LA TÉLÉVISION



Grâce aux efforts de tous, une image vraie de l'évolution de l'agriculture et du monde rural au cours du XX^{ème} siècle sera montrée à l'ensemble des téléspectateurs français qui pourront suivre l'histoire de cette famille de Saint M'Hervé à partir de la mi-Mars 2002 sur France 2.

Nous remercions chaleureusement Hervé BASLÉ et Gérard BOUTEMY d'avoir permis le tournage de ce film chez nous. Grâce à eux, un hommage est rendu à une part importante de la population de notre pays à travers les personnages de cette histoire. Pour nombre d'entre vous, cela a été une expérience qu'ils n'oublieront pas.



Hervé BASLÉ et Gérard BOUTEMY à la fin du tournage.

G.B. : " Mon principal souci a été que cela marche. On avait choisi ma commune, il fallait se montrer à la hauteur. C'est une grosse responsabilité. Maintenant que c'est terminé, je suis content car tout le monde est satisfait. C'est un beau film. Je suis sûr qu'il va plaire, qu'il va toucher les gens."

H.B. : " Les figurants de ce film sont vraiment sympas et ils donnent tout leur cœur. Pour moi, c'est un réel bonheur de tourner avec des gens du monde rural car ils sont discrets, sincères et d'une extrême gentillesse. "

LE MALI

AFDI a témoigné devant 80 personnes afin d'élargir les échanges



Le vendredi 12 octobre, Monsieur André GEFFROY, Président Breton depuis 1995 de l'AFDI (Agriculteur Français pour le Développement International—groupes de travail présents au Mali, Madagascar et Vietnam) était venu de Lannebert (22), accompagné de quatre maliens : Demba BARRY, représentant le groupement de paysans de Ségou, Mamoutou TRAORÉ dit papa chauffeur, secrétaire dans une CUMA, Lassana KEÏTA, jeune agriculteur, et Gaston TOGO, président de la Chambre d'Agriculture de Koro près de Mopti.



Le public très intéressé par ce témoignage est venu en nombre.

Ils sont venus témoigner à la salle Louis Grimoux en soirée sur l'invitation de Françoise DAVID, agricultrice Saint M'Hervéenne. Elle œuvre déjà pour cette association.



Dernièrement, lors de sa visite dans ce pays, elle avait emporté du courrier réalisé par les élèves, le directeur, Yves MAIGNAN et les autres enseignantes à l'école St M'Hervéenne, qu'elle a remis à l'école de Sama-Markala, située au bord du fleuve Niger.

Etaient aussi présents au côté de Denis PONDARD et Marianne BRIAND, deux Balazéens venus apporter soutien à leurs amis qui débutaient dans cette œuvre.

Nous nous apercevons au fil de nos échanges avec nos amis agriculteurs maliens qu'il faut élargir à la demande notre solidarité.

L'environnement de l'agriculteur et notamment sa famille a des besoins. C'est pour cette raison que nous faisons appel à des écoles qui viennent d'elles-mêmes au secours des écoles maliennes.

Nous sommes ici ce soir pour que les élèves Saint M'Hervéens entourés de leurs enseignants et de leurs parents comprennent mieux les besoins des maliens et de leurs entourages directs» a commenté André GEFFROY.





« Le film témoignage « Regards Croisés » a servi de locomotive avant l'instigation du débat.

Après 7 ans d'animations, de formation et d'échange entre bretons et maliens, les agriculteurs de Ségou créent le GDPS : Groupement pour le Développement des Paysans de Ségou, car ils ont réalisé l'importance du regroupement. Plus on est, plus la force est accrue.

Françoise DAVID, André GEFFROY, les 4 maliens et Yves MAIGNAN.

Désormais, chaque année, le GDPS bâtit son programme de formation, gère les crédits qu'il octroie à ses adhérents et organise des échanges locaux et nationaux. La mission de l'AFDI Bretagne concerne : les paysans qui veulent améliorer leurs techniques de production ou créer de nouvelles activités d'élevages ou de cultures. « Ce jour, nous contactons les élus communaux qui souhaitent s'organiser pour créer ou réhabiliter les infrastructures sanitaires, scolaires et routières.

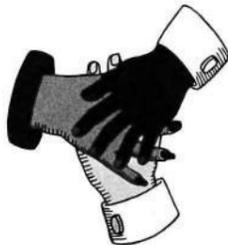
Encourageons la formation, échangeons nos expériences, développons les rencontres professionnelles même si cela parfois décoiffe. J'affirme que cela est gratifiant » ajoute le président de l'AFDI. Bernard BEAUDOUIN, Maire, conclut : « Nous allons poursuivre

cette belle histoire d'amour qui débute au côté de Françoise DAVID, notre coordinatrice locale, et Yves MAIGNAN, notre directeur de l'école ». Les Saint M'Hervéens viennent en aide aux maliens.

C'est un échange enrichissant pour les deux parties qui va se faire dans le

temps, avec des actions concrètes qui vont être

mises au point ultérieurement.



FAMILLE RURALE : LA RUCHE

49 enfants inscrits au Centre de Loisirs.

« Les pieds dans l'herbe » ; c'était le thème de cette année. Entourée par une équipe d'animation particulièrement dynamique et organisée, la cinquantaine d'enfants de St M'Hervé et des communes limitrophes n'a pas perdu son temps cet été.

De la piscine du Bocage, au parc de Treffendel en passant par la ferme équestre de la Haute Hairie, les activités n'ont pas manqué. On se souviendra longtemps de la chaussure géante destinée à la rencontre des « 2000 mômes en fête » à Bais organisée par la Famille Rurale. A l'année prochaine.

Les enfants de la ruche de St M'Hervé et de communes voisines pour les « contes du coffre » spectacle des fêtes du bocage.



La magnifique chaussure géante réalisée par les enfants pour « Mille mômes en fête » le 20 juillet 2001.



L'assemblée générale de la Famille Rurale, toutes sections confondues, aura lieu :

**Le vendredi 18 janvier 2002
À 20h30 salle communale**

Ce sera l'occasion de renouveler les bureaux, notamment celui de la section Ruche puisque des départs sont prévus.

Pour l'heure, il est constitué de :

- > Denis LELIÈVRE, Président
- > Dominique KERJOUAN, Trésorier
- > Catherine LESAGE, Secrétaire
- > Thérèse FAUCON
- > Marie-Annick JACQUOT
- > Valérie GRANGER.



ART FLORAL

Nous avons commencé cette saison 2000-2001 avec un nouveau groupe de débutantes qui est venu enrichir notre effectif. Nous sommes actuellement 36 adhérents répartis en trois groupes.



Nous nous retrouvons une fois par mois le jeudi ou le vendredi à 20 heures à la salle Louis Grimoux pour créer de nouvelles compositions florales.

Chaque mois, nous essayons de travailler des thèmes différents et nous utilisons des éléments de la nature (branchage, joncs, brou, maïs, blé, mousse de bois...).

Edith TROPÉE ☎ 02-99-76-71-59



FLEURISSEMENT

Monsieur le Maire Bernard BEAUDOUIN accompagné des adjoints et des conseillers municipaux a eu l'honneur d'accueillir les lauréats et les bénévoles de notre commune pour recevoir leurs prix à la salle Louis Grimoux le 19 octobre dernier.

Suite au passage du jury officiel, le 20 juillet 2001 sur le secteur Nord-Est de la Commune, 5 récipiendaires ont été distingués pour chacune des 4 catégories.



Cette année, le Conseil Municipal a souhaité aussi marquer une attention particulière, pour les bénévoles qui participent spontanément au maintien des jardinières et massifs en prêtant main forte à nos employés communaux Serge COULON et Sébastien GUILLOUX.



Sans vouloir faire de l'élitisme, le concours des maisons fleuries n'a pas pour objet de créer une dépense inutile pour la commune mais constitue un amical témoignage de sympathie. Si le fleurissement est avant tout l'affaire de chacun, l'initiative personnelle devient collective car elle agrmente le paysage communal.



Enfin, en toute simplicité nous comprenons fort bien qu'une touche de couleur donne à Saint M'Hervé l'image d'une commune agréable à vivre, alors merci de continuer.

REMISE DES PRIX

Salle
Louis Grimoux

Le 19 octobre 2001

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'évaluation s'est réalisée le 20 juillet 2001 sur le secteur Nord-Est de la Commune.

- aménagement d'ensemble (20 points)
- propreté - netteté - entretien (20 points)
- choix - diversité - permanence des végétaux (20 points)

Le Jury :

- Madame BARON
- Monsieur JOUAULT de St Aubin des Landes
- Monsieur LACIRE de Vitré



Aimable participation

- Monsieur CAILLET
- Madame SAUVEE

1^{ÈRE} CATÉGORIE : MAISONS ET FAÇADE OU BALCON

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1- M. MAUDET Maurice | 1 livre + 1 sécateur |
| 2- Mme et M. PENNETIER Maurice | 1 Rhododendron + 1 sécateur |
| 3- Mme et M. MEREL Francis | 1 lot (spirée, sauge, véronique) + 1 engrais |
| 4- Mme BRISSIER Madeleine | 1 Spathiphyllum + 1 engrais |
| 5- Mme DROUYE Maria | 1 Spathiphyllum |

2^{ÈME} CATÉGORIE : MAISONS AVEC JARDIN OU MURET

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1- Mme et M. NIVOIX Fabrice | 1 livre + 1 sécateur |
| 2- Mme et M. CORDELIER Yves | 1 Rhododendron + 1 sécateur |
| 3- Mme et M. CHAUVEL Jean-Marie | 1 lot (spirée, sauge, véronique) + 1 engrais |
| 4- Mme et M. VETTER Henri | 1 Spathiphyllum + 1 engrais |
| 5- Mlle LEMOUSSE et M. DROUYER David | 1 Spathiphyllum |

3^{ÈME} CATÉGORIE : MAISONS ET DÉPENDANCES

- | | |
|-----------------------------|---|
| 1- Mme POULARD Héléne | 1 livre + 1 sécateur |
| 1- Mme et M. MESSE Jean | 1 livre + 1 sécateur |
| 2- Mme et M. SIMON Eugène | 1 arbuste (fruitier) + 1 sécateur |
| 3- Mme et M. GAUTIER Jérôme | 1 Quenouille + 1 arbuste 40 F + 1 engrais |
| 4- Mme et M. LOUIS | 1 Spathiphyllum + 1 engrais |
| 5- Mme MOREL | 1 Spathiphyllum |

4^{ÈME} CATÉGORIE : FERMES FLEURIES

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1- Mme et M. LORIARD Marcel | 1 livre + 1 sécateur |
| 2- Mme et M. BORDIER Raymond | 1 Quenouille + 1 arbuste 40 F + 1 sécateur |
| 3- Mme et M. GALLON Victor | 1 Quenouille + 1 arbuste 40 F + 1 engrais |
| 4- Mme et M. CHAUVIN Jean-Claude | 1 Spathiphyllum + 1 engrais |
| 5- Mme et M. PIAU Alain | 1 Spathiphyllum |



TENNIS

Résultats sportifs 2000-2001

Engagement de 5 équipes jeunes en championnat d'Ille-et-Vilaine.

- ◆ Les filles moins 17 – 18 ans,
- ◆ Les garçons 9-10 ans / 11-12 ans / 13-14 ans



Équipes seniors féminines :

- ⇒ Équipe 1 maintien en D1
- ⇒ Équipe 2 maintien en D2

⇒ terminent 1^{er} de leur groupe.

Équipes seniors masculines :

- ≈ Équipe 1 maintien en D2
- ≈ Équipe 2 maintien en D3
- ≈ Équipe 3 maintien en D4



Effectifs : 65

De très bons résultats ont été obtenus dans les différentes épreuves :

- ◆ Laëtitia GANDON, vainqueur du tournoi jeunes 11-16 ans de Vitré ;
- ◆ Alexis TRAVERS, vainqueur du tournoi jeunes 11-16 ans d'Argentré ;
- ◆ Régis LANCELOT, finaliste du tournoi d'Argentré en 4^{ème} série senior ;
- ◆ Très belle progression pour :
 1. Pauline MASSON passe du classement 30-2 à 30 ;
 2. Ollivier SCHOUTEN passe du classement 30 à 15-5 ;



Cours de tennis jeunes :

- ⇒ le mercredi de 14h15 à 17h45 à ST M'HERVÉ
- ⇒ le lundi de 17h00 à 20h30 à BALAZÉ

Cours de tennis adultes :

- ⇒ Le lundi de 20h30 à 22h30 à BALAZÉ

TENNIS PASSION / DÉTENTE

Pour tous, celles et ceux qui désirent découvrir, se perfectionner et se détendre en tapant dans la balle. « 10 cours collectifs gratuits » pour une adhésion, licence FFT gratuite l'année suivante. Ce projet s'adresse aux adultes.

Inscriptions et renseignements après de :

- Jean-Yves BARDAINE de Balazé au 02-99-76-91-39
- Marc TRAVERS de St M'Hervé au 02-99-76-72-19

⇒ L'encadrement technique assuré par Didier HIMÈNE donne de très bons résultats sportifs.

⇒ Remercions les parents et les accompagnateurs qui permettent à ces jeunes de s'exprimer dans leur sport favori.

⇒ Le mini tennis à l'école continue son action auprès des enfants de l'école St Joseph à Balazé.

FOOTBALL

BUREAU DU FOOTBALL CLUB

Président	Claude HANY
Vice-Président	Jean-Paul GRANGER
2 ^{ème} Vice-Président	Olivier ROULE
Secrétaire	Patrick CAILLET
Vice-secrétaire	Laurent POULARD
Trésorier	Michel BEAUGENDRE
Vice-trésorier	Jean HERVAGULT
Correspondant jeunes	Bruno BELLIER
Membres actifs :	Denis BRISSIER – Gaétan MOREL – Freddy AMIOT – Yoann LOURY – Olivier BOURNY – Jean-Claude BEAUPERE – Joël COUDRAIS – Philippe BENARD – Jean-Luc DAVY – Anthony OGER.

L'effectif de la saison 2000-2001 était de :

- ⇒ 35 seniors évoluant en deux équipes :
 - Une en promotion de 1^{ère} division ;
 - Une en troisième division ;
- ⇒ 11 moins de 15 ans ;
- ⇒ 6 moins de 13 ans ;
- ⇒ 15 benjamins ;
- ⇒ 9 poussins ;
- ⇒ 8 débutants ;
- ⇒ 3 vétérans.

L'entraînement était assuré par :

- ⇒ Oswald TANCHOT, le mardi soir de 17h00 à 18h30 pour les jeunes ;
- ⇒ Christophe COUASNAULT, le vendredi soir de 17h45 à 19h15 pour les jeunes ;
- ⇒ Erwan BARRÉ le vendredi soir de 19h30 à 21h00 pour les seniors.



Un nouveau sponsor a contribué à l'achat d'un nouveau jeu de maillots avec nouvelles couleurs (ROUGE et NOIR) pour l'équipe première et de ce fait nous remercions très chaleureusement l'entreprise Gérard LUCIEN.



Remerciements à tous les bénévoles qui encadrent les équipes jeunes et adultes, ainsi qu'à tous les supporters venant nous encourager lors des matchs.

SECTION VOLLEY-BALL



Pour la saison 2001-2002, la section démarre cette année avec un nouvel effectif en jeunes.



En association avec la Chapelle Erbrée, l'effectif des deux communes est de 65 joueurs réparti en :

- ⇒ 2 équipes de poussines
- ⇒ 1 équipe de minimes
- ⇒ 3 équipes de mixtes loisirs
- ⇒ 2 équipes de mixtes 1ère division
- ⇒ 1 équipe de masculins D2

Les entraînements :

- ♣ Des poussins ont lieu le mercredi de 17h00 à 18h00, encadrées par Fabienne CHANTREL, Carole CHAUVEL et Nicole CORDELIER ;
- ♣ Des minimes ont lieu le mercredi de 18h15 à 19h15, encadrées par Pierre PLANCHAIS, Mickaël SUHARD et Anthony MARIN ;
- ♣ Des mixtes et masculins ont lieu le lundi de 20h à 22h30, encadrés par une animatrice de la CCBV.



Les matchs ont lieu :

- Le vendredi soir à 20h30 pour les mixtes ;
- Le samedi après-midi de 14h à 16h pour les poussines et les minimes ;
- Le samedi à partir de 17h pour les masculins.

Deux dates de manifestation à retenir :
 10 mars 2002 : Tournoi détente mixte
 20 avril 2002 : Soirée salle L.Grimoux

BUREAU

Présidente	Nicole CORDELIER
Vice-Président	Anthony MARIN
Trésorière	Rose DAVID
Secrétaire	Séverine CARRÉ
Membres actifs :	Damien MESSÉ, Jérôme COURTAIS Adrien POULARD, Arnaud MARIN
Correspondants jeunes	Fabienne CHANTREL et Mickaël SUHARD

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le 12 septembre « gym volontaire » a repris son activité avec 30 inscrits pour environ 34 cours jusqu'au mois de juin 2002.



Denis MANCEAU, l'animateur diplômé, revient tous les mercredis de 20 h 15 à 21 h 15 :

- ≈ salle des sports du 12 septembre au 24 octobre ;
- ≈ salle Louis Grimoux après la toussaint jusqu'à fin mars ;
- ≈ retour salle des sports jusqu'à la fin de la saison.

Différents types de travail sont proposés avec ballons, steppes, bâtons, haltères, tapis pour travail au sol et en fin de séance étirement et relaxation pour éviter toutes les courbatures du lendemain.



En fin de saison, tous les adhérents sont conviés à un pot de l'amitié.



Vous qui êtes intéressés par cette activité, hommes et femmes, n'hésitez pas à vous joindre au groupe.

La cotisation annuelle est de 274 F pour les cours plus 106 F pour la carte d'adhérent familles rurales, assurance comprise.

Cette carte comprend diverses activités tel que l'art floral, la ruche.

Pour tous renseignements complémentaires, le Président, Denis LELIEVRE au 02-99-76-70-68 la trésorière, Marguerite LEMOINE au 02-99-76-71-61



BOXE THAÏLANDAISE

Depuis le 23 octobre une nouvelle activité a vu le jour à ST M'HERVÉ, c'est de la boxe thaïlandaise. Ce sport peut être pratiqué par tous et toutes à partir de l'âge de 16 ans.



Les entraînements ont lieu : à la salle communale les mercredis à partir de 18h30.

AMICALE DES PALETISTES

BUREAU

Président	Joseph BÉNARD
Vice-Président	Gérard LEMOINE
Secrétaire	Michel BOULIÈRE
Trésorier	Jean-Claude GENOUEL
Membres actifs :	Georges GADBOIS Germain ORRIÈRE

Le 8 septembre, notre concours communal s'est déroulé en présence de plusieurs équipes, et la journée s'est terminée autour d'un buffet campagnard suivi d'une sauterie.



Manifestations organisées :

- Deux concours communaux ;
- Un concours régional.

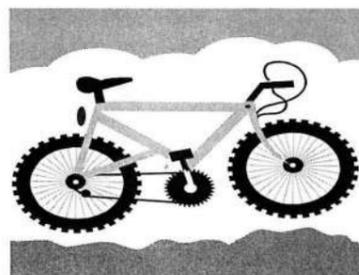
DATE DES CONCOURS 2002

- **31 mars :** concours régional à la salle des sports de 8h00 à 22h00
- **16 juin :** concours communal à la salle des sports de 8h00 à 22h00
- **21 septembre :** concours communal à la salle des sports de 10h00 à 21h00 et buffet à la salle Louis Grimoux

LES AMIS DE SENTIERS DE HAUTE VILAINE

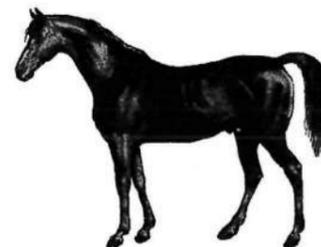
1^{ère} randonnée VTT le dimanche 29 avril :

Malgré un temps pas très clément, les 108 participants ont répondu à l'appel des Amis des Sentiers de Haute Vilaine. Le départ a été donné à partir de 8 heures au terrain des sports. Quatre circuits ont été proposés : 10 km, 20 km, 35 km et 50 km avec ravitaillements pour chaque parcours.



Nous remercions les vététistes de nous avoir témoigné leur confiance. Ils ont découvert nos chemins très difficiles par endroit. Nous remercions aussi les propriétaires des chemins privés. Nous avons terminé cette matinée par un verre de l'amitié à la salle des sports. Nous sommes satisfaits de cette première organisation et nous vous invitons tous à la prochaine manifestation prévue le 7 juillet 2002.

Le responsable VTT, Philippe BÉNARD



Randonnée équestre du dimanche 9 septembre :

Par une très belle journée, une quarantaine de cavaliers ont parcouru nos sentiers le matin vers Montautour et Princé. Après un pique-nique très convivial sur la zone de la Picassière, ils sont repartis au bord du plan d'eau de Haute Vilaine.

Le responsable,
Claude VETTIER.

**Prochain rendez-vous
le dimanche
8 septembre 2002.**

Débroussaillage :

Merci aux bénévoles qui se sont affairés à débroussailler les sentiers de Saint M'Hervé. Travail d'autant plus nécessaire que les sentiers sont de plus en plus empruntés par les randonneurs. L'année prochaine, nous organiserons quelques journées nettoyage en espérant mobiliser encore plus de bénévoles.



ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT

L'Association Foncière de Remembrement a réalisé pour 2001, 10 kilomètres 200 de curage de fossés. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LOUIN. Les dates retenues pour ces travaux sont la dernière semaine de mars et la dernière semaine d'août.

Pour les curages de fossés, les inscriptions se font à la mairie avant fin février 2002.



- Pour l'empierrement des chemins d'exploitation, le tonnage est de 290 tonnes pour l'année 2001.
- La CUMA effectue le débroussaillage des chemins quand il est jugé nécessaire.

RAPPEL :

L'Association foncière rencontre toujours des difficultés quand il y a des ventes de terre non signalées. Afin d'éviter un appel de cotisation à tort, les propriétaires des parcelles remembrées qui achètent des terres doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de l'acte de vente avec les numéros des parcelles cadastrées ou de donation sur lequel figure le nom du nouveau propriétaire et l'origine de propriété.

CLUB DE L'AMITIÉ

C'est avec plaisir que le club de l'amitié continue ses activités, comme les années passées le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.



Le 2^{ème} lundi de chaque mois est organisé une randonnée pédestre avec les communes voisines.



3 concours de belote et 3 concours de palets ont été organisés au cours de l'année 2001.

17 janvier 2001 : Bal et galettes de rois aux lions-club ;

18 janvier 2001 : Assemblée générale et renouvellement du tiers sortant avec galettes de rois ;



4 mai 2001 : Banquet cant. à l'Espérance ;

29 mai 2001 : Repas à la Peinière ;

3 juin 2001 : Bal salle omnisports ;

9 juin 2001 : Maria et Eugène ont fêté leurs nocés d'Or, entourés de leur famille et d'amis. Nous leur souhaitons de longues années de bonheur.



11 juin 2001 : Voyage à Quiberon . L'après-midi visite du village de Poul-Fétan.

27 juin 2001 : Fête des retraités à St Père-Marc-en-Poulet .

26 juillet 2001 : Nous avons fait des liens et des gerbes de blé pour le film « Le Champ Dolent ».

9 août 2001 : Après-midi détente avec le club de Balazé ;

30 août 2001 : Après-midi détente avec le club de Châtillon en Vendelais ;

10 sept. 2001 : Voyage à la Bourbansais – Après-midi visite du village fleuri de St Juvat.

15 nov. 2001 : Présentation de l'Euro avec un mini marché avec les enfants des écoles.

1^{er} déc. 2001 : Repas fin d'année en présence de Monsieur le Maire.

16 déc. 2001 : Noël en fête à Vannes.

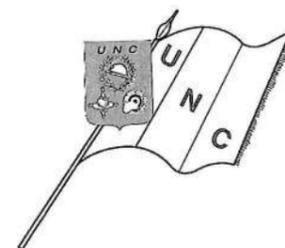
Merci à tous ceux et celles qui contribuent à la bonne réussite de ces diverses manifestations. N'oublions pas nos malades et ceux qui nous ont quittés. Nouveaux retraités, n'hésitez pas à nous rejoindre.

A tous nous adressons nos vœux de bonne et heureuse année 2002.

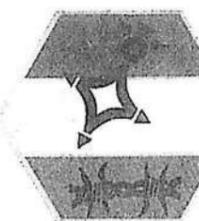
Pierre JAMAUX.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

U.N.C.



A.C.P.G.



Soldats de France



L'union locale des anciens combattants des deux sections, veuves des anciens combattants, et soldats de France a commémoré dignement les armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918. Très forte participation à l'église et devant le monument aux morts, en ce dimanche 11 novembre 2001.



A l'issue des cérémonies du souvenir, il a été procédé à une remise de décoration. Monsieur Bernard BEAUDOUIN, Maire, remet la médaille du titre de reconnaissance de la Nation (A.F.N.) à Monsieur Claude CHAUVEL.



L'Union Nationale des anciens combattants regroupe 39-45, AFN, Indochine, T.O.E., veuves d'anciens combattants, soldats de France et s'ouvre désormais au monde contemporain, depuis l'adaptation des nouveaux statuts.



L'Union Nationale des combattants rassemble, sans distinction de grade, d'arme, de race, d'origine sociale, de religion, ou d'option politique..., les anciens combattants et victimes de guerre de tous les conflits que la France a subis.



L'Union Nationale des combattants est ouverte à tous ceux qui ont participé et qui concourent encore à la défense de la Nation, et aux non-combattants, voire sympathisants, afin de continuer à perpétuer le souvenir.

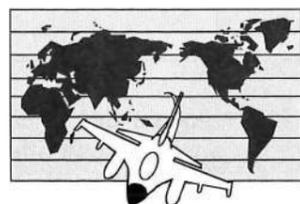


Ainsi, les non-combattants de toutes les générations qui ont servi sous les drapeaux sont accueillis à part entière à l'U.N.C., car la défense militaire n'a pas d'autre but que de faire face aux menaces de toutes sortes, de prévenir les guerres, de maintenir la paix que les combattants ont rétabli, le plus souvent par les armes.



L'Union Nationale des combattants, c'est :

- L'action civique ;
- L'action sociale ;
- La solidarité ;
- La jeune génération pour transmettre le devoir de « mémoire vivante ».



DATES 2002 à retenir :
Samedi 2 février : Assemblée générale S.L.G
Samedi 16 mars : Soirée choucroute S.L.G
Samedi 3 août : Méchoui S.L.G.

*Afin de pérenniser le souvenir,
adhérez à l'U.N.C.*



Henri CAILLET

Cette année, le bureau de l'Amicale ainsi que le conseil d'administration des sapeurs pompiers ont été renouvelés :

Bureau de l'Amicale

- Président Vincent ROULÉ
- Vice-président Michel POULARD
- Secrétaire Jean-Yves LUCAS
- Trésorier Michel REVERDY



**Conseil d'administration
(recrutement—nomination—discipline...)**

- ◆ Président Gérard BEAUDOUIN
- ◆ Membres Roland GALLON,
David DROUYÉ,
Michel POULARD.

Responsables de l'habillement, du matériel et de l'entretien

- ◆ Philippe TRAVERS,
- ◆ Julien LOURY,
- ◆ Jean-Yves LUCAS,
- ◆ Alain DROUYÉ.



Responsables des appareils respiratoires isolants et oxygène

- ◆ David DROUYÉ,
- ◆ Michel POULARD.

Formations et instructions

- ◆ Jean-Yves LUCAS,
- ◆ Vincent ROULÉ.



Du 1er novembre 2000 au 26 octobre 2001, nous avons effectué :

- ◆ 18 destructions d'apidés (guêpes, frelons) ;
- ◆ 15 feux (cheminées, champs, bâtiments et véhicules) ;
- ◆ 7 accidents de circulation ;
- ◆ 5 secours à personne ;
- ◆ 4 inondations (dont 2 jours à Redon pour deux de nos sapeurs pompiers) ;
- ◆ 4 opérations diverses (glissement de terrain, pollution, secours à animaux).



26 interventions sur notre commune et 27 hors commune (Châtillon en Vendelais, Montautour et Princé).

Du fait de sa situation géographique, entre Vitré et Fougères, le centre de St M'Hervé se trouve seul pour couvrir de nombreuses communes, c'est à nous de réagir.

**Vous avez entre 18 et 30 ans,
Venez frapper à notre porte car
NOUS RECRUTONS
N'hésitez pas à nous contacter en mairie
ou chez des sapeurs pompiers que
vous connaissez déjà.**

Michel REVERDY

MARINE NATIONALE

La marine nationale recrute et forme des jeunes à des métiers exercés dans l'armée mais aussi dans le civil.

- ⇒ Les formations sont plus ou moins longues selon les branches.
- ⇒ Le niveau de base demandé varie également selon les formations : niveau terminal sans bac, bac.
- ⇒ Des propositions de formations et de contrats sont également faites aux jeunes de 17 à 26 ans qui ne sont pas ou peu diplômés.
- ⇒ Les contrats sont de 8 ans renouvelables.



Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie où un dossier d'information est disponible ou bien au :

- ▲ Bureau d'information des carrières de la marine (BICM)
49 Mail François Mitterrand – 35000 RENNES.
Tél. 02-23-46-47-48 du lundi au vendredi de 8h à 18h30
le samedi de 9 heures à 12 heures.
- ▲ - N°azur au 0 810 501 501
- ▲ - E.Mail : marine.infocarrieres@wanadoo.fr

GENDARMERIE



La gendarmerie nationale recrute.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner :

- ◆ à la mairie où un dossier est disponible
ou bien
- ◆ Au centre d'information et de recrutement
10 Mail Anne-Catherine—35000 RENNES
Tél. 02-99-65-02-22 Fax. 02-99-67-58-10



Communauté de communes du Bocage Vitréen

TRAVAILLONS ENSEMBLE



« Le nouveau mandat, commencé en avril 2001, a été l'occasion de réaliser un bilan des actions engagées en les confrontant au *Projet communautaire*, document essentiel pour guider nos décisions. Ce bilan est pour chaque commission un outil de travail sur lequel elles peuvent s'appuyer pour poursuivre les actions engagées et réajuster leurs objectifs.

Reprenons ce bilan en examinant les domaines de compétence de la CCBV :

A - L'aménagement du territoire s'organise selon 2 axes :

1. Des efforts engagés pour développer le Nord et le Sud du territoire ; les entreprises étant attirées par les infrastructures routières, le développement le long des 4 voies se fait naturellement. Pour preuve de ces efforts, la récente installation du SAV de Mitsubishi à Saint Germain-du-Pinel, dans un atelier communautaire, qui emploie 71 personnes.
2. Une démarche globale d'aménagement des zones afin de développer l'économie dans un respect de l'environnement et en proposant des services aux entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire.

B - Les préoccupations liées à l'**environnement** se traduisent également par la mise en place d'actions dans le cadre du Contrat Eau Paysage Environnement (CEPE) passé entre la CCBV, le Cg 35 et la Chambre d'agriculture : la CCBV est une zone pilote en la matière ; et bien sûr l'ouverture de 2 nouvelles déchetteries qui permettent de lutter contre les décharges brutes.



C - **Les actions sportives et culturelles** engagées sont pérennisées. L'objectif est de développer un service de proximité et de qualité en mettant des animateurs sportifs et culturels à la disposition des communes.

D - Autre service essentiel : **le logement** et un programme ambitieux d'amélioration de l'habitat et d'encouragement à la construction, programme qui sera mis en œuvre dans la future communauté d'agglomération.



La Communauté d'agglomération ? au centre de l'actualité communautaire, cette réflexion vers une évolution de la structure actuelle est une étape supplémentaire vers la solidarité et la mutualisation des risques.

Regroupant les Communautés de Communes du Bocage Vitréen et du Pays de Châteaubourg, la communauté d'agglomération est une évolution institutionnelle et fiscale des structures actuelles. Cela se traduit par un passage en Taxe professionnelle unique et une répartition des richesses par un système de redistribution aux communes. C'est également la possibilité de doter le territoire d'équipements structurants au profit de l'ensemble des habitants du secteur voire au-delà. Pour exemples, les piscines communautaires construites sur Vitré et Argentré-du-Plessis.

L'ensemble des compétences exercées dans ce cadre permettront de mettre en pratique les grandes orientations du projet :

- des emplois plus diversifiés et mieux répartis sur le territoire,
- une amélioration de l'environnement et du cadre de vie,
- une qualité d'équipements et de services pour la population (logement, sports, culture, urbanisme).



Ces compétences se veulent complémentaires. Certaines sont obligatoires et définies par la loi « Chevènement » ; d'autres relèvent du choix des élus locaux et répondent à leur projet. En communauté d'agglomération, elles concerneront : le développement économique, l'environnement, le logement et l'urbanisme, le sport, la culture et le patrimoine, la petite enfance et la jeunesse, la communication, les infrastructures et transports urbains.

Rappelons, pour conclure, le principe essentiel sur lequel repose l'intercommunalité : mener à bien des projets d'intérêt collectif et intervenir là où une commune seule n'a que peu de pouvoir. »

Auguste FAUVEL
Président de la Communauté de Communes du Bocage Vitréen.



TRIER : UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT



Aujourd'hui 25 % des déchets collectés chez les habitants sont recyclés.

- 8 300 tonnes (année 2000) sont ainsi détournés de l'usine d'incinération pour être recyclés par les industriels en de nouveaux produits.



Ces résultats peuvent être améliorés :

- ⇒ Augmenter les quantités collectées : trop d'emballages recyclables sont encore jetés à la poubelle ;
- ⇒ Améliorer la qualité : les intrus sont encore trop nombreux, notamment dans les conteneurs jaunes réservés aux cartons et plastiques divers.

Une action de sensibilisation, d'information, vient d'être faite sur le territoire du SMICTOM. Elle concerne les habitants qui sont collectés en points de regroupement ordures ménagères et en points tri, donc tous les habitants de St M'Hervé.

Un ambassadeur du tri a du vous rendre visite aux horaires des repas du midi ou du soir pendant le mois de novembre, pour vous remettre un sac de tri qui doit vous aider à mettre de côté les emballages recyclables pour les transporter aux points de tri.



**Le plus difficile avec le tri, c'est d'y penser.
Ce sac doit vous permettre
d'y penser davantage
et de prendre de bonnes habitudes.**



Tous ceux qui étaient absents à cette période, peuvent obtenir la brochure d'information et le sac auprès du secrétariat de mairie.

Une bouteille en verre sur deux est en verre recyclé !

Avec le développement de la collecte sélective des déchets ménagers et le tri à domicile, de nombreux produits de consommation courante sont fabriqués avec des matériaux recyclés. C'est autant de déchets en moins à traiter.

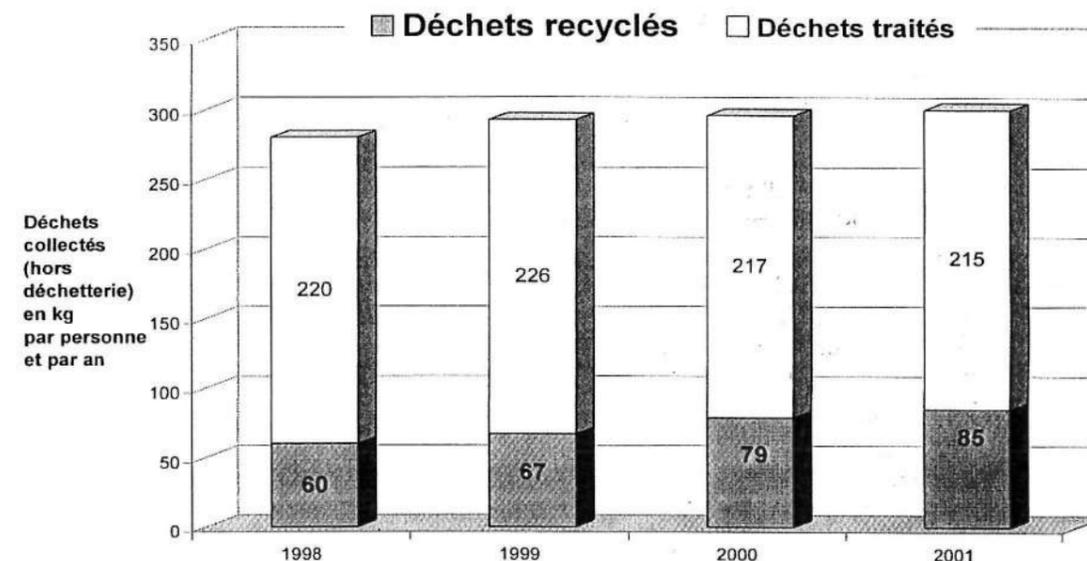
Depuis 1998, au niveau du SMICTOM du Sud Est d'Ille-et-Vilaine, plus de 31 000 tonnes de déchets ont été recyclés et détournés de l'usine d'incinération, grâce au tri à la maison :

Bouteilles, pots et bocaux en verre	16 612	tonnes
Journaux, revues, magazines	7 505	"
Bouteilles et flacons en plastique	1 312	"
Cartonnettes, briques alimentaires	4 964	"
Boîtes métalliques	734	"



Taux de recyclage : 28 %

Ces déchets envoyés dans les différentes usines de recyclage après avoir été conditionnés au Centre de Tri à Vitré, représentent aujourd'hui 27% de l'ensemble des déchets jetés à la poubelle ménagère ou triés dans les conteneurs sélectifs bleus, jaunes et verts (22% en 1998).



Après transformation dans l'industrie du recyclage, les déchets recyclables ont tous une deuxième vie dans la fabrication de nouveaux produits de consommation courante :

- l'acier des boîtes de conserve peut se retrouver dans la carrosserie de nos voitures,
- les bouteilles en plastique sont fondues et servent à fabriquer une grande variété de produits de tous les jours : carte à puce, jardinière à fleurs, balai, ou fibre synthétique dont on fait les tissus "polaire", le rembourrage des couettes, des oreillers, ou des anorak, ...
- les cartonnettes (boîte de céréales, boîte de gâteaux, paquet de lessive...) serviront à fabriquer de nouveaux cartons...

Les déchets (emballages ou autre) que nous jetons ou que nous trions ont été fabriqués à partir de différentes matières premières, elles-mêmes puisées dans les ressources naturelles de la planète (pétrole, minerai de fer, bois, eau, silice...).

A chaque fois que ces déchets sont détruits dans les usines d'incinération ou jetés dans les décharges, les matériaux dont ils sont constitués sont perdus, gaspillés.

Certains de ces déchets -notamment certains emballages- sont constitués de matières que l'on sait recycler : on sait les réutiliser dans la fabrication de nouveaux produits. Cela revient à faire du neuf avec du vieux !

Et c'est autant de matière première qu'il n'est pas nécessaire de prendre dans la nature mais que l'on économise. On utilise la matière de nos "déchets", quasiment prête au réemploi : acier, aluminium, plastique, verre, papier, carton...





Une tonne de bouteille plastique recyclée permet d'économiser 700 kg de pétrole !



Pour réussir à récupérer les matériaux recyclables contenus dans les déchets ménagers, il faut les trier à la source, c'est-à-dire à la maison, sur le lieu même de leur production, avant qu'ils ne soient jetés en vrac et en mélange dans la même poubelle !

Pour recycler, il faut trier !

Il est impossible et interdit de trier des ordures brutes jetées en mélange dans une même poubelle : les matériaux recyclables seraient souillés par les ordures et de fait ne seraient plus récupérables.

Il n'existe donc aujourd'hui qu'une solution pour récupérer les déchets recyclables parmi l'ensemble des déchets ménagers, c'est de les trier à la maison.

Penser à mettre de côté la boîte de céréales vide du petit déjeuner (au lieu de la jeter à la poubelle) pour la déposer plus tard dans le conteneur de tri (bac jaune), c'est participer à l'économie des ressources naturelles de la planète et à la préservation de notre environnement en favorisant le recyclage au détriment de l'incinération ou de la mise en décharge.

Chaque geste compte. Par exemple, une boîte de conserve triée dans le bac jaune par chaque famille du SMICTOM, c'est 3 tonnes d'acier qui seront recyclés.



Pour trier, vous disposez :

- des Point-Tri (trois conteneurs collectifs au couvercle jaune, bleu ou vert) pour les emballages recyclables, les journaux, magazines, prospectus, et les bouteilles en verre,
- des déchetteries pour emmener les déchets encombrants (gros cartons, ferrailles, gravats, déchets verts...) et les déchets toxiques.

LES DÉCHETTERIES

La déchetterie est une étape dans la valorisation des ordures ménagères collectées. Elle contribue à la maîtrise des volumes à éliminer à l'usine d'incinération de Vitré en permettant la valorisation matière de certains matériaux. Elle permet d'éviter la formation de dépôts sauvages de déchets, au bord des chemins, en forêt... c'est un geste écologiste.

Pour la commune de Saint M'Hervé, géographiquement, les habitants sont rattachés à la déchetterie de Châtillon en Vendelais qui vient d'ouvrir dernièrement. Vous trouverez ci-dessous les jours et horaires d'ouverture.

Jours	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermé	14h30 - 18h30
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	10h00 - 13h00	Fermé
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	Fermé	14h30 - 18h30
SAMEDI	10h00 - 13h00	14h30 - 18h30

Châtillon en Vendelais
Zone de la Chapellerie
Tél. 02-99-76-29-37



Ca vous intéresse ?



1. VIE DE LA COMMUNE

Le passage aux 35 heures pour le personnel de la commune nous amène à revoir les horaires d'ouverture de la mairie à partir du 1^{er} janvier 2002. Malgré cela, nos horaires d'ouverture au public passe de 27 heures à 31 heures 30.



Nouveaux horaires d'ouverture au public :

- ⇒ 8 h 30 à 14 h sans interruption du lundi au vendredi
- ⇒ 8 h 30 à 12 h 30 le samedi matin
- ⇒ la mairie sera fermée au public tous les après-midi



Ce passage aux 35 heures ne permettra plus la distribution du courrier dans le bourg par les employés communaux qui n'auront plus le temps d'assurer ce service. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier 2002, le courrier adressé aux habitants sera distribué par la poste.

Les adjoints assurent une permanence le samedi matin de 10 h à 12 h à la mairie. Vous pouvez pendant cette permanence exposer les problèmes, les difficultés que vous rencontrez, faire les remarques, les suggestions que vous souhaitez communiquer aux élus.

Calendrier des permanences des adjoints



- ⇒ 1^{er} samedi de chaque mois : Jacques DERIENCOURT, délégué aux sports, loisirs, tourisme, et culture ;
- ⇒ 2^{ème} samedi de chaque mois : Henri MOREL, délégué à la voirie, l'environnement et les esp. verts ;
- ⇒ 3^{ème} samedi de chaque mois : Théophile BOUÉ, délégué aux bâtiments et à l'urbanisme ; responsable des employés techniques.
- ⇒ 4^{ème} samedi de chaque mois : Bernadette SAUVÉE, déléguée à la sécurité et à l'information.

La permanence de **la benne à ferraille** est assurée par les conseillers municipaux le **1^{er} samedi de chaque mois.**



Divagation des animaux (arrêté municipal du 13 juin 1990)



Les propriétaires de chiens dangereux (Pitbull, Boer-bull, staffordshire-bull-terrier, rottweiler, tosa-inu...) doivent faire une déclaration à la mairie de leur domicile et doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse.

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats sur la voie publique, dans les champs, les récoltes et les bois, à l'exception des chiens de chasse et des chiens accompagnant les troupeaux quand ils sont utilisés sous la surveillance directe et immédiate de leurs maîtres et que ces derniers en ont une parfaite maîtrise.

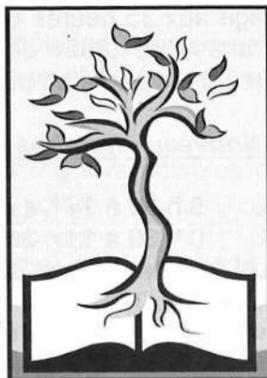
2. INFORMATIONS DIVERSES

A propos de plantations....

Certains d'entre vous souhaitent connaître ce que la loi précise en matière de plantation dans une propriété privée : distance/limite propriété voisine, hauteur autorisée etc.....

Article 671 du Code Civil :

- A défaut de règlement ou d'usages locaux, les arbres, arbrisseaux, arbustes de toutes espèces ne peuvent être plantés qu'à 2 m de la ligne séparative entre deux propriétés s'ils dépassent 2 m de hauteur, à 0.5m pour les autres.
- Ils peuvent être plantés en espaliers de chaque côté du mur séparatif mais ils ne devront pas dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, seul le propriétaire du mur peut planter en espaliers.
- Si les branches des arbres, arbrisseaux et arbustes dépassent sur la propriété du voisin, celui-ci peut exiger leur coupe. Si les fruits tombent naturellement chez lui, ils sont à lui. Il a également le droit de couper les racines des plantations dépassant sur sa propriété.



Un arrêté préfectoral fixe pour l'ensemble du département d'Ille et Vilaine les dates retenues pour **les soldes d'hiver 2002** qui sont :

du mercredi 9 janvier au samedi 16 février 2002 inclus.

La qualité de l'eau :

Le syndicat des eaux de Montautour nous informe sur la qualité de l'eau distribuée durant l'année 2000 :

- très bonne qualité micro biologique
- l'eau est restée conforme aux limites réglementaires fixées pour les nitrates, le fluor et les pesticides (atrazine).



Les bruits de voisinage

(arrêté préfectoral du 10 juillet 2000)

- ◆ Les occupants des propriétés privées, des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, doivent prendre toutes les précautions concernant l'intensité du bruit provoqué par l'utilisation des appareils, par leurs activités et leur comportement
- ◆ Les propriétaires d'animaux doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter une gêne pour le voisinage.

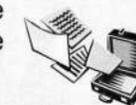


- ◆ Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants ou provoquant des vibrations sont **interdits tous les jours de 20 h à 8 h**. Les dimanches et jours fériés le respect du repos de chacun est l'affaire de tous.



Fiches d'état civil

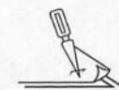
Qu'elles soient individuelles ou familiales, elles sont supprimées. Elles ne doivent plus vous être réclamées. Il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, votre carte d'identité, votre passeport, votre carte d'ancien combattant ou de votre carte d'invalidité.



Justificatifs de domicile

Ils sont supprimés. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui le demande, sauf pour ce qui concerne :

- L'obtention d'une carte d'identité sécurisée, ou d'un certificat de nationalité ;
- L'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeports, sortie de territoire, ...)
- L'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil ;
- L'inscription sur les listes électorales ;
- L'inscription scolaire et universitaire.



Certifications conformes

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit. En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

Lutte contre les termites

Bien qu'aucune zone infestée ne soit définie sur le département, il est important de rappeler les obligations de la population pour lutter contre ce fléau :

- ◆ plusieurs départements limitrophes sont touchés ;
- ◆ la loi 99-471 du 8 juin 1999 applicable le 8 juillet 2000 prévoit que : l'occupant d'un immeuble contaminé **doit** en faire la déclaration à la mairie dès qu'il en a eu connaissance. Ceci afin de permettre aux services préfectoraux de recenser les zones contaminées.
- ◆ Dès qu'une zone infestée est délimitée les règles suivantes s'imposent :
 - 1° en cas de démolition, obligation d'incinérer ou de traiter les bois et matériaux contaminés.
 - 2° en cas de vente d'un immeuble bâti, un état parasitaire, établi par un expert, doit être annexé à l'acte de vente.
 - 3° le Maire peut enjoindre les propriétaires d'immeubles de procéder dans les 6 mois à la recherche des termites ainsi qu'aux travaux préventifs et à l'éradication nécessaire.

Lutte contre l'incendie

(Arrêté préfectoral du 20 mai 1998)

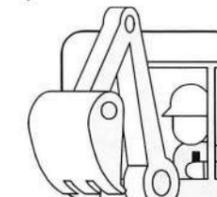
Du 1er mars au 30 septembre dans toutes les communes du département, dans l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes et maquis, il est interdit à quiconque :

- ⇒ De porter ou d'allumer du feu ;
- ⇒ D'utiliser des pièces d'artifice, mèches souffrées, allumettes-bougies, allumettes-tisons, barbecues et tous autres instruments destinés à porter ou à allumer du feu.
- ⇒ D'incinérer des végétaux sur pied ou épandus en vrac sur le sol.

Drainage

(Arrêté préfectoral du 20 juillet 2001)

Le drainage des zones humides (bas fonds et bords de cours d'eau) est interdit.





Opération pièces jaunes

460 kg

Au bénéfice des enfants hospitalisés



Caroline avait su nous mobiliser et nous sensibiliser pour servir une grande cause parrainée par Madame CHIRAC.

460 Kg de pièces jaunes furent amassés à St M'Hervé

Un record bien sûr.

Un défi qu'elle s'était lancé.

Caroline aurait très certainement souhaité que nous poursuivions ensemble cet effort de collecte afin de venir en aide aux parents et aux enfants hospitalisés.

- ♥ Caroline dont nous conserverons le souvenir.
- ♥ Caroline toujours souriante, nous aurait assurément demandé de continuer.
- ♥ La venue de l'Euro doit être l'occasion de nous débarrasser de notre monnaie qui n'aura plus cours.

Caroline s'en est allée

Mais son immense regard plein de générosité

Nous invite à poursuivre.



Les francs et les centimes n'auront bientôt plus de valeur... Apportez cette monnaie dans les points de collecte (école, commerce, mairie) **en souvenir de Caroline.**



RECENSEMENT Plus que quelques jours si tu as eu 16 ans en novembre !...

A partir de la date à laquelle tu as eu tes 16 ans, tu auras jusqu'à la fin du mois suivant pour te faire recenser en mairie.

Pour cela rien de plus simple :

Il suffit de te rendre en mairie avec le livret de famille de tes parents ; Tu y recevras une **attestation de recensement** que **tu devras absolument** conserver ! Il te sera indispensable pour prétendre obtenir n'importe quel **diplôme d'Etat et le permis de conduire.**



Si tu perds ce document, **aucun duplicata** ne pourra être réalisé en mairie : il te faudra faire une demande auprès du

bureau du service national de Rennes
Quartier Foch - 62 bd de la Tour d'Auvergne
35000 RENNES

Tél. 02-99-29-64-64 - Fax. 02-99-86-25-44.

Les
Classes 1

